

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 24**10 janvier 2003****SOMMAIRE**

Agape S.A., Luxembourg	1150	Feane, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	1122
Airport Center Luxembourg, GmbH, Luxembourg.	1125	Fed Shipping S.A., Luxembourg	1116
Alcibiades S.A., Luxembourg	1138	Fed Shipping S.A., Luxembourg	1116
Alcibiades S.A., Luxembourg	1138	Financière de Beaufort S.A., Luxembourg.....	1147
Alsgard, S.à r.l., Luxembourg	1124	Finantel S.A.H., Luxembourg	1151
Am Park S.A., Esch-sur-Alzette	1121	Foyer Sélection, Sicav	1145
Areas S.A., Münsbach	1114	GDH Investments, S.à r.l., Luxembourg	1130
Areas S.A., Münsbach	1115	Gestion Home, A.s.b.l., Pétange.....	1128
Aurikel International Holding S.A., Luxembourg..	1125	Glanbia Luxembourg S.A., Luxembourg	1132
Auto-Center Luxembourg S.A., Mamer	1124	Grow Holding S.A., Luxembourg	1141
Baltic Assets S.A., Luxembourg	1129	Henderson Independent Fund, Sicav, Senninger- berg.....	1146
Banyan S.A., Luxembourg.....	1148	Honotimber Company S.A., Windhof	1122
Britus S.A.H., Luxembourg.....	1146	Honotimber Company S.A., Windhof	1123
Business & Transaction International Holding S.A., Luxembourg.....	1144	I.D.S. S.A., Luxembourg	1131
CGI, Carine Guichou Intermodale, S.à r.l., Lu- xembourg	1122	Immo-Centre Agence, S.à r.l., Luxembourg.....	1130
Carrières Feidt, S.à r.l., Luxembourg	1129	Immowa, S.à r.l., Emerange	1129
Cellon S.A., Bereldange.....	1142	Immowa, S.à r.l., Emerange	1129
Cellon S.A., Bereldange.....	1142	Indolux S.A.H., Luxembourg.....	1151
Cellon S.A., Bereldange.....	1142	International & Industrial Development S.A., Lu- xembourg	1124
Cellon S.A., Bereldange.....	1143	International River Cruising S.A., Grevenmacher.	1139
Cellon S.A., Bereldange.....	1143	Invesco GT, Sicav, Luxembourg.....	1147
Chaussures Nussbaum, S.à r.l., Esch-sur-Alzette ..	1117	IPA Construct, S.à r.l., Clervaux.....	1121
Signal Global Communications (Luxembourg) S.A., Luxembourg	1113	Itria, S.à r.l., Niedercorn	1123
Composil Luxembourg S.A., Luxembourg	1131	Jockey Holding S.A., Luxembourg	1125
(Ferd) Cruchten et Fils, S.à r.l., Esch-sur-Alzette..	1123	Jorge-Trans, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	1125
Day et Nous Charter S.A., Luxembourg	1123	Karifia S.A., Luxembourg	1128
Decal S.A., Luxembourg	1132	Kielec S.A.....	1124
Deltatank AG, Remich.....	1145	Kingston Holding S.A., Luxembourg	1139
Dexia Luxpart, Sicav, Luxembourg	1151	Laccolith S.A., Luxembourg	1107
Digital Funds, Sicav, Luxembourg	1150	Luxcoiffe, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	1122
Diva, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	1120	Luxicav, Sicav, Luxembourg	1148
E.P.X. Holding S.A., Luxembourg	1127	Luxiprivilege, Sicav.....	1146
Echo-Editions S.A., Differdange	1130	Lycaon Holding S.A., Luxembourg.....	1141
Entente des Organisations Catholiques, A.s.b.l., Pétange.....	1112	Malago, S.à r.l., Dudelange	1130
Eur Buildings International (EBI) S.A., Luxem- bourg.....	1131	Mayon, S.à r.l., Luxembourg	1116
		Mayon, S.à r.l., Luxembourg	1116
		Mayon, S.à r.l., Luxembourg	1116
		Menelao S.A., Luxembourg.....	1119

Millen-Eck, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	1121	Reale S.A., Luxembourg	1144
Millenium S.A., Luxembourg	1126	Reale S.A., Luxembourg	1144
MSD Ireland Holdings S.A., Luxembourg	1129	Recatoit S.A., Huldange	1139
MT Wealth Management Fund	1107	Resorpi S.A.	1126
Namarc S.A., Luxembourg	1143	S.D.A. S.A., Société de Développements Agrico-	
Nartal S.A., Luxembourg	1128	les, Luxembourg	1118
Nei Haus S.A., Luxembourg	1124	Samaco Financial S.A., Luxembourg	1137
Norman In Progress S.A., Luxembourg	1131	Samaco Real Estate Holding S.A., Luxembourg . .	1137
Northern Seas Charter S.A., Luxembourg	1126	Seatech Europe, S.à r.l., Differdange	1115
Odysee Investments Holding S.A., Luxembourg .	1140	Sève S.A., Bech-Kleinmacher	1117
Odysee Investments Holding S.A., Luxembourg .	1140	Signes S.A., Luxembourg	1120
Odysee Investments Holding S.A., Luxembourg .	1140	Skaelskoer Byg S.A.	1132
Odysee Investments Holding S.A., Luxembourg .	1140	Sogedel S.A.H., Luxembourg	1147
Paltas Investissements S.A., Luxembourg	1137	Spinelli-Diffusion S.A., Roeser	1152
Paltas Investissements S.A., Luxembourg	1137	Sud Finance S.A.	1132
Paltas Investissements S.A., Luxembourg	1137	Sujedo S.A.H., Luxembourg	1151
Paltas Investissements S.A., Luxembourg	1138	Tarinvest S.A., Luxembourg	1152
Périoste S.A., Luxembourg	1136	Tecanox S.A.H., Luxembourg	1141
PGH S.A., Luxembourg	1131	Tecanox S.A.H., Luxembourg	1141
Piaggio Acquisition, S.à r.l., Luxembourg	1133	Tecanox S.A.H., Luxembourg	1142
Piaggio Acquisition, S.à r.l., Luxembourg	1136	Tecanox S.A.H., Luxembourg	1142
Pioneer Investment Management S.A., Luxem-		Tecanox S.A.H., Luxembourg	1143
bourg	1145	Techno-Industrie S.A., Rombach/Martelange	1106
Préfalux S.A., Junglinster	1118	Ubu, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	1121
Racis Holding S.A., Luxembourg	1126	UEB Alternative Fund 2 S.A., Luxembourg	1149
Ramal Holding S.A., Luxembourg	1149	United Alternative Fund S.A., Luxembourg	1148
Ramal Holding S.A., Luxembourg	1149	Xerxes S.A., Luxembourg	1132
RCarré S.A., Bertrange	1127	Yurorando Income Fund	1145

TECHNO-INDUSTRIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8832 Rombach/Martelange, 14, route de Bigonville.

R. C. Diekirch B 5.923.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue au siège social en date du 3 décembre 2002

Ordre du jour:

1. Démission de Monsieur Lalot Etienne, 31, rue de la Corne du Bois à B-6717 Attert du poste d'administrateur et décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'au 12 novembre 2002;

2. Démission de Madame De Dobbeleer Stéphanie, 2A, rue des Mélèzes à B-6800 Libramont du poste d'administrateur et décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'au 12 novembre 2002.

La séance est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Thillen Alain, demeurant à B-6880 Bertrix.

Le président désigne comme secrétaire Madame Meeremans Catherine, demeurant à B-6880 Bertrix.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Yves, demeurant à B-6780 Messancy.

Tous les membres de l'assemblée sont présents et acceptent leur fonction.

Le bureau de l'assemblée ainsi constitué, Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

- que les actionnaires présents et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal après avoir été signée par les actionnaires présents et les membres de la société;

- qu'il résulte de la liste de présence que l'intégralité du capital a été présenté, de sorte que la présente assemblée a pu se réunir sans publication préalable d'avis de convocation. Les actionnaires présents déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué préalablement;

- que dès lors, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

- Le point n° 1 de l'ordre du jour est abordé, la démission de Monsieur Lalot Etienne du poste d'administrateur est acceptée et décharge lui est accordée pour son mandat jusqu'au 12 novembre 2002.

- Le point n° 2 de l'ordre du jour est abordé, la démission de Madame De Dobbeleer Stéphanie du poste d'administrateur est acceptée et décharge lui est accordée pour son mandat jusqu'au 12 novembre 2002.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée se clôture à 12.00 heures.

A. Thillen / Y. Hubert / C. Meeremans

Le Président / Le Scrutateur / La secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2002, vol. 577, fol. 62, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(94333/000/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

MT WEALTH MANAGEMENT FUND, Fonds Commun de Placement.**AMENDMENT TO THE MANAGEMENT REGULATIONS**

Upon decision of BTM LUX MANAGEMENT S.A., acting as Management Company to MT WEALTH MANAGEMENT FUND (the «Fund»), the Management Regulations of the Fund have been amended in a manner that:

1. In article 7 entitled «Issue of Shares»:

A third paragraph is inserted:

«The Management Company may, in respect of a specific Portfolio, issue shares in separate series (a «Series») for more efficient subscription and/or repurchase procedures, if, in consideration of the investment policy of the Portfolio concerned, such mechanisms are justified in the interest of the shareholders. Any details regarding such separate Series shall be published by the Management Company in the Fund's Prospectus.»

2. In article 8 entitled «Issue Price»:

A fourth paragraph is inserted:

«For the reason and on the basis of the provisions set forth in the third paragraph of Article 7) «Issue of Shares» above, the Management Company may provide, in respect of a specific Portfolio, that all Shares newly subscribed will initially be issued in a separate initial subscription Series at a fixed price and thereafter be split or consolidated into the ordinary shares of such Portfolio by dividing the applicable net asset value per ordinary share by the fixed per share price at which shares of the initial subscription Series have been issued and by reclassifying the resulting number of shares as ordinary shares. Any derogation provisions to these management Regulations justified or required by this issue mechanism shall be published in the Fund's Prospectus.»

3. In article 10 entitled «Determination of Net Asset Value of Shares»:

A third paragraph is inserted:

«If, in respect of any Portfolio, a separate initial subscription Series is issued as described in Articles 7) «Issue of Shares» and 8) «Issue price» above, the subscription proceeds received and shares of the initial subscription Series issued in relation thereto, immediately preceding a Valuation Day, will be disregarded for the calculation of the net asset value of ordinary shares.»

These amendments will become effective as from 14th January 2003.

Luxembourg, 20th December 2002.

BTM LUX MANAGEMENT S.A.

as *Management Company*

Signature

BANK OF TOKYO MITSUBISHI (LUXEMBOURG) S.A.

as *Custodian*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 51, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00001/260/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2003.

LACCOLITH S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

H. R. Luxembourg B 32.369.

Im Jahre zweitausendundzwei, den zehnten Dezember, um 17 Uhr,

Vor dem unterzeichneten Notar Camille Mines, mit Amtswohnsitz in Capellen,

treten zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammen, die Aktionäre der Aktiengesellschaft LACCOLITH S.A., mit Sitz in L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg unter Sektion B Nummer 32.369 (hiernach «die Gesellschaft»), gegründet gemäß Urkunde, aufgenommen durch Notar Christine Doerner mit Amtswohnsitz in Bettembourg, am 14. Dezember 1989, veröffentlicht im Mémorial des Großherzogtums Luxemburg, Sammlung der Vereinigungen und Gesellschaften, Nummer 178 vom 31. Mai 1990.

Die Satzung der Gesellschaft wurde abgeändert gemäß privatschriftlicher Urkunde vom 25. Februar 2002, veröffentlicht im Mémorial des Großherzogtums Luxemburg, Sammlung der Vereinigungen und Gesellschaften, Nummer 1.039 vom 8. Juli 2002.

Den Vorsitz der Versammlung führt Herr Denis Kleuters, Steuerfachwirt, geschäftsansässig in D-60325 Frankfurt am Main, Mainzer Landstr. 16, welcher Herrn Dirk Langhans, Dipl.-Kaufmann, ebenfalls geschäftsansässig in D-60325 Frankfurt am Main, Mainzer Landstr. 16, zum Schriftführer bestellt.

Die Versammlung bestimmt zum Stimmenzähler Herrn André Marc, Rechtsanwalt, wohnhaft in Luxemburg.

Der Vorsitzende erklärt die Sitzung als eröffnet und gibt gemeinsam mit den Versammlungsmitgliedern folgende Erklärungen ab, welche von dem amtierenden Notar zu Protokoll genommen werden:

I. Aus der Anwesenheitsliste geht hervor, dass sämtliche Aktionäre in gegenwärtiger Versammlung zugegen oder rechtlich vertreten sind; diese Anwesenheitsliste wurde von den Aktieninhabern beziehungsweise deren Vertretern sowie von den Mitgliedern des Versammlungsvorstandes unterzeichnet, und bleibt gegenwärtiger Urkunde beigegeben, um mit derselben einregistriert zu werden.

Ebenso bleiben gegenwärtiger Urkunde beigebogen, um mit derselben einregistriert zu werden, die ordnungsgemäß durch die Erschienenen und den instrumentierenden Notar ne varietur paraphierten Vollmachten der vertretenen Aktionäre.

II. In Anbetracht der Anwesenheit beziehungsweise Vertretung sämtlicher Aktieninhaber ist die Generalversammlung regelmäßig zusammengesetzt und kann gültig über alle Punkte der Tagesordnung beschließen.

III. Die Tagesordnung der Generalversammlung lautet wie folgt:

Tagesordnung:

1. Abänderung des Gesellschaftszweckes.
2. Abänderung der Satzung der Gesellschaft in ihrer Gesamtheit, wie sie als vorgeschlagene Neufassung den Aktionären vorab zugegangen ist.

Mit dem Ziel die Gesamtfassung der Satzung in deutscher Sprache neu zu formulieren, hat die außerordentliche Generalversammlung der Aktionäre der Gesellschaft vom heutigen Tage einstimmig nachfolgende Beschlüsse angenommen und ersucht den amtierenden Notar diese notariell zu beurkunden.

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschließt, den Gesellschaftszweck, wie in Artikel 2 der Satzung vorgesehen, abzuändern. Unter Berücksichtigung der Neufassung der Satzung, wie im zweiten Beschluss vorgesehen, wird der entsprechende neue Wortlaut der Satzung an dieser Stelle nicht wiedergegeben.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt, die Satzung der Gesellschaft in ihrer Gesamtheit, wie sie als vorgeschlagene Neufassung den Aktionären vorab zugegangen ist, abzuändern.

Der Wortlaut der neuen Gesellschaftssatzung ist demnach folgender:

Satzung

I.- Form, Bezeichnung, Zweck, Sitz und Dauer der Gesellschaft

Art. 1. Es besteht zwischen den Zeichnern und allen denen, die künftig Aktionäre werden, eine Aktiengesellschaft nach luxemburgischem Recht mit der Bezeichnung LACCOLITH S.A.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb, der Verkauf, die Vermietung sowie die Entwicklung von Immobilienobjekten sowie sämtliche kommerzielle, industrielle, finanzielle Handlungen hinsichtlich beweglicher oder unbeweglicher Sachen, die sich unmittelbar oder mittelbar auf den vorgenannten Zweck beziehen, oder die dessen Entwicklung und Verwirklichung erleichtern.

Die Gesellschaft darf bis zu drei Grundstücke samt Gebäude halten. Sie darf ein Grundstück nur erwerben, wenn der Wert des Grundstücks zusammen mit den bereits erworbenen Grundstücken 15 Prozent des Wertes des Grundstücks-Sondervermögens (Deka ImmobilienGlobal) nicht übersteigt.

Die von der Gesellschaft zu erwerbenden Objekte müssen in Luxemburg gelegen sein.

Die Gesellschaft darf sich an Unternehmen beteiligen, wenn der Geschäftszweck des Unternehmens gesetzlich oder satzungsmäßig im wesentlichen auf Geschäfte ausgerichtet ist, welche die Gesellschaft selbst betreiben darf, und eine Haftung der Gesellschaft aus der Beteiligung durch die Rechtsform des Unternehmens beschränkt ist.

Art. 3. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Stadt Luxemburg. Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates kann der Sitz jederzeit an einen anderen Ort innerhalb der Gemeinde verlegt werden.

Sofern außerordentliche Ereignisse, insbesondere politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Natur einzutreten drohen oder eingetreten sind, die drohen die normale Geschäftstätigkeit der Gesellschaft an ihrem Sitz oder die Verbindung zwischen diesem Sitz und ausländischen Staaten zu beeinträchtigen, so ist neben der Generalversammlung auch der Verwaltungsrat befugt, den Sitz der Gesellschaft nach Maßgabe der in Luxemburg geltenden Rechtsvorschriften vorübergehend in einen anderen Staat zu verlegen und die Verlegung ausländischen Behörden oder anderen zur Kenntnis zu bringen. Die Nationalität der Gesellschaft bleibt, unbeeinflusst von einer derartigen vorübergehenden Sitzverlegung, luxemburgisch.

Art. 4. Die Gesellschaft ist auf unbegrenzte Zeit gegründet. Sie kann vorzeitig aufgelöst werden.

II.- Kapital der Gesellschaft

Art. 5. Das Gesellschaftskapital beträgt dreißigtausendneunhundertsechundachtzig Euro und neunundsechzig Cents (EUR 30.986,69). Es ist eingeteilt in eintausendzweihundertfünfzig (1.250) Aktien ohne Nennwert.

Das gezeichnete Gesellschaftskapital der Gesellschaft kann erhöht oder herabgesetzt werden durch Beschluss der Generalversammlung, der unter den für eine Satzungsänderung vorgeschriebenen Anwesenheits- und Mehrheitsbedingungen getroffen wird.

Die Gesellschaft kann ihre Aktien mittels ihrer freien Rücklagen zurückkaufen, unter Berücksichtigung der Bestimmungen von Artikel 49-2 u. ff. des abgeänderten Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften.

Art. 6. Im Falle der Ausgabe neuer Aktien gegen Bar oder Sacheinlagen oder nach Umwandlung von freien Rücklagen in Aktienkapital, sowie im Falle der Ausgabe von Genussrechten haben die Gesellschafter ein Vorzugsrecht auf Zuteilung eines ihrem Anteil an dem bisherigen Aktienkapital entsprechenden Teiles der neuen Aktien oder Genussrechte, sofern nicht ein entgegenstehender Beschluss der Generalversammlung vorliegt. Dieses Recht wird bezüglich der Form, der Frist und der Bedingungen so ausgeübt, wie es von der Generalversammlung beschlossen worden ist.

Art. 7. Sämtliche Aktien lauten auf den Namen. Anstelle von Urkunden über einzelne Aktien können Zertifikate über eine Mehrzahl von Aktien ausgegeben werden.

Am Sitz der Gesellschaft wird über die Namensaktien ein Register geführt, in das die genaue Bezeichnung des Aktionärs, die Zahl seiner Aktien und die Übertragung mit deren Datum eingetragen wird. Die Umwandlung von Namens- in Inhaberaktien ist ausgeschlossen.

Die Gesellschaft erkennt nur einen Eigentümer pro Aktie an. Falls eine Aktie das Eigentum von mehreren Personen sein sollte, hat die Gesellschaft das Recht, jegliche Rechte, welche mit dieser Aktie verbunden sind, aufzuheben bis eine Person als einziger Eigentümer gegenüber der Gesellschaft bestimmt worden ist. Die gleiche Regel gilt im Fall eines Konflikts zwischen einem Nießbrauchberechtigten und einem Eigentümer oder zwischen einem Pfandgläubiger und seinem Schuldner.

Art. 8. Jeder Gesellschafter, der seine Aktien ganz oder teilweise übertragen will, muss diese zuvor den anderen Gesellschaftern anbieten.

Der Gesellschafter, welcher sich zu einer Übertragung eines Teiles oder aller seiner Aktien entschließt, teilt diese Absicht dem Verwaltungsrat einschreibebrieflich mit.

Dieses Schreiben enthält die genauen Daten bezüglich der zu übertragenden Aktien, des Preises und der Identität des Kaufinteressenten, sowie ein unwiderrufliches Kaufangebot an die anderen Gesellschafter, welches während der hier-nach beschriebenen Dauer aufrechterhalten werden muss.

Der Verwaltungsrat leitet dieses Angebot unverzüglich an die anderen Gesellschafter weiter, spätestens jedoch fünf-zehn Tage nach Erhalt des entsprechenden Einschreibebriefes.

Innerhalb von dreißig Tagen nach Absenden der Mitteilung durch den Verwaltungsrat müssen die anderen Gesellschafter einschreibebrieflich ihre Absicht erklären, von ihrem Vorkaufsrecht nach dem Verhältnis der von ihnen an der Gesellschaft gehaltenen Anteile Gebrauch zu machen, anderenfalls wird das Vorkaufsrecht hinfällig. Will ein Gesellschafter von dem Vorkaufsrecht keinen Gebrauch machen, so muss er dies möglichst frühzeitig, tunlichst eine Woche vor Fristablauf dem Verwaltungsrat einschreibebrieflich mitteilen. Soweit das Vorkaufsrecht von einem oder mehreren Gesellschaftern nicht ausgeübt wird, wächst es den Gesellschaftern zu, die von dem Recht Gebrauch machen und zwar ebenfalls im Verhältnis der von ihnen gehaltenen Anteile. Der Verwaltungsrat wird die übrigen Gesellschafter, sofern dies angesichts der Zahl der Gesellschafter noch durchführbar ist, über die Anwachsung der Vorkaufsrechte jeweils umgehend informieren.

Nach Ablauf dieser Frist teilt der Verwaltungsrat unverzüglich allen Gesellschaftern das Ergebnis des Verfahrens mit. Falls kein Gesellschafter sein Vorkaufsrecht in Anspruch genommen hat, kann der übertragende Gesellschafter, ab Erhalt des Mitteilungsschreibens des Verwaltungsrates, gemäß den in dem Angebot enthaltenen Bedingungen die Aktien veräußern.

Wird das Vorkaufsrecht ausgeübt, wird der Kaufpreis für den Erwerb der Aktien, falls sich die Parteien nicht auf einen Preis einigen können, von einem Sachverständigen festgesetzt, den die Parteien einvernehmlich genannt haben oder der, falls die Parteien sich nicht auf einen Sachverständigen einigen können, durch den Vorsitzenden des Bezirksgerichts Luxemburg ernannt wird.

Der Gesellschafter, welcher gemäß den obigen Bestimmungen Aktien eines anderen Gesellschafters erwirbt, zahlt den Preis innerhalb einer Frist von dreißig Tagen nach Festlegung des Preises.

III.- Verwaltung und Aufsicht

Art. 9. Der Verwaltungsrat der Gesellschaft besteht aus mindestens drei Mitgliedern, die nicht Aktionäre der Gesellschaft sein müssen. Der Verwaltungsrat wird von der Generalversammlung bestellt.

Die Generalversammlung bestimmt die Dauer der Mandate der Verwaltungsratsmitglieder sowie die Anzahl der Verwaltungsratsmitglieder.

Die Dauer der Mandate der Verwaltungsratsmitglieder darf sechs Jahre nicht überschreiten. Die Mitglieder des Verwaltungsrates können wiedergewählt werden.

Die Generalversammlung kann ein Mitglied des Verwaltungsrates jederzeit abberufen.

Bei Vakanz eines Verwaltungsratssitzes steht den verbleibenden Mitgliedern des Verwaltungsrates das Recht zu, für die vorläufige Besetzung des Verwaltungsrates Sorge zu tragen. Die endgültige Wahl wird durch die nächste Generalversammlung vorgenommen.

Die Amtsdauer endet vorzeitig, wenn das Mitglied aus einem Amt ausscheidet, das für seine Bestellung maßgeblich war.

Art. 10. Der Verwaltungsrat hat die Befugnis, alle Geschäfte der Gesellschaft zu führen und die Gesellschaft uneingeschränkt gegenüber Dritten zu vertreten. Die Ausübung dieser Befugnisse erfolgt im Rahmen einer von allen Mitgliedern des Verwaltungsrates einstimmig zu erlassenden Geschäftsordnung.

Der Verwaltungsrat kann aus seiner Mitte Ausschüsse bestellen und/oder einzelne Delegierte mit bestimmten Aufgaben ernennen.

Der Verwaltungsrat vertritt die Gesellschaft gerichtlich und außergerichtlich.

Der Verwaltungsrat kann einer oder mehreren Personen seine Befugnis übertragen, die täglichen Geschäfte der Gesellschaft zu führen, sowie die Gesellschaft im Rahmen dieser Geschäftsführung zu vertreten. Die Übertragung dieser Befugnisse kann sowohl auf Mitglieder des Verwaltungsrates als auch auf Dritte, die nicht Aktionäre zu sein brauchen, erfolgen. Die Übertragung auf ein oder mehrere Mitglieder des Verwaltungsrates bedarf der vorherigen Zustimmung der Generalversammlung.

Ferner kann der Verwaltungsrat Vollmachten für einzelne Geschäftsbereiche und Sondervollmachten für Einzelgeschäfte an seine Mitglieder oder an Dritte erteilen.

Der Verwaltungsrat vertritt die Gesellschaft nach außen. Im Rechtsverkehr wird die Gesellschaft grundsätzlich durch die gemeinsamen Unterschriften zweier Verwaltungsratsmitglieder, zweier Geschäftsführer oder eines Verwaltungsratsmitgliedes und eines Geschäftsführers vertreten.

Folgende Geschäfte bedürfen der vorherigen Zustimmung des Verwaltungsrates:

- Die Entscheidung über den Erwerb und die Veräußerung von Beteiligungen.
 - Die Festlegung oder Änderung der Grundsätze der Geschäftspolitik.
 - Die Erstellung oder Änderung der Geschäftsordnung der Geschäftsführung.
 - Die Erteilung der Prokura.
 - Die Einstellung, Kündigung oder Entlassung von Arbeitnehmern.
 - Auf Vorschlag der Geschäftsführung, die Genehmigung des Jahresbudgets der Gesellschaft für das nächste Geschäftsjahr.
 - Die Festlegung von Grundsätzen über die Gewährung von Prämien und Umsatzbeteiligungen.
 - Die Genehmigung zum Abschluss, zur Abänderung oder zur Beendigung von Verträgen mit einem Gesamtwert von über EUR 250.000,- bzw. Verträgen unabhängig von ihrer Höhe, sofern sie zwischen der Gesellschaft und den Gesellschaftern, dem Verwaltungsrat, den Geschäftsführern oder deren nahen Angehörigen geschlossen wurden.
 - Die Entscheidung über Investitionen, die einen Betrag von EUR 250.000,- im Einzelfalle überschreiten.
 - Die Entscheidung über die Aufnahme von Anleihen, Darlehen und Krediten soweit die Aufnahme nicht bei den Gesellschaftern erfolgt.
 - Die Gewährung von Darlehen und Krediten sowie die Abänderung von bereits gewährten Darlehen und Krediten.
 - Die Genehmigung des Erwerbs von Vermögensgegenständen, der nicht im Rahmen des gewöhnlichen Geschäftsbetriebes erfolgt.
 - Die Entscheidung über eine wesentliche Änderung der Nutzung der in Eigentum der Gesellschaft befindlichen Gebäude.
 - Die Entscheidung über die Veräußerung oder sonstige Übertragung, Belastung und Bestandnahme der Grundstücke und der darauf erbauten Gebäude
 - Die Genehmigung des Abschlusses oder der Abänderung der einzelnen Mietverträge.
 - Die Geltendmachung von Schadensersatzansprüchen gegenüber den Geschäftsführern und die Entscheidung über die Vertretung der Gesellschaft in Prozessen gegenüber der Geschäftsführung.
- Verfügungen über Beteiligungen oder zum Vermögen der Gesellschaft gehörende Grundstücke sowie Änderungen der Satzung bedürfen der Zustimmung der Depotbank. Depotbank ist zur Zeit die DGZ-DekaBank mit Sitz in Frankfurt am Main (Bundesrepublik Deutschland).

Art. 11. Der Verwaltungsrat wählt aus seiner Mitte einen Vorsitzenden und einen oder mehrere Stellvertreter.

Der Vorsitzende erlässt unter Bekanntgabe des Ortes, der Zeit und der Tagesordnung die Einladungen zu Sitzungen des Verwaltungsrates, sooft die Angelegenheiten der Gesellschaft dies erfordern, sowie auf Antrag eines Mitgliedes.

Wenn die Zustimmung aller Verwaltungsratsmitglieder vorliegt, kann auf ein Einberufungsverfahren verzichtet werden. Für Sitzungen, für die sowohl der Sitzungstermin als auch der Sitzungsort in einem früheren Beschluss des Verwaltungsrates festgelegt wurden, bedarf es keiner gesonderten Einberufung.

Jedes Mitglied des Verwaltungsrates, das an der Teilnahme an einer Sitzung verhindert ist, kann ein anderes Mitglied schriftlich (per Brief, Telefax, Kabeltelegramm, Telegramm, Telex oder E-Mail) zu seiner Vertretung bevollmächtigen.

Jedes Mitglied des Verwaltungsrates kann an einer Sitzung per Konferenzschaltung oder einer ähnlichen Kommunikationstechnik, welche erlaubt, dass die teilnehmenden Personen sich gegenseitig verständigen können, teilnehmen. In diesem Fall gilt das entsprechend teilnehmende Mitglied des Verwaltungsrates als persönlich anwesend.

Der Verwaltungsrat ist beschlussfähig sofern zwei Drittel seiner Mitglieder anwesend oder vertreten sind. Ist die Beschlussfähigkeit auf Grund von eventuell bestehenden Interessenkonflikten nicht erreichbar, so können die nicht von dem Interessenkonflikt betroffenen Mitglieder nichtsdestotrotz gültig Beschlüsse fassen.

Die Beschlüsse werden mit einer Stimmenmehrheit von zwei Dritteln gefasst. In der Geschäftsordnung kann für einzelne Beschlüsse eine andere Mehrheit vorgesehen werden.

Auf Veranlassung des Vorsitzenden oder seines Stellvertreters und im Einverständnis aller Mitglieder können Beschlüsse auch auf schriftlichem Wege gefasst werden (Umlaufbeschlüsse). Das Verfahren des Umlaufbeschlusses ist nur zulässig, wenn sich die Gesamtheit der Mitglieder des Verwaltungsrates mit dem Inhalt der vorgeschlagenen Beschlüsse einverstanden erklärt. Als schriftliche Beschlussfassung im Sinne eines Umlaufbeschlusses gelten ebenfalls die Stimmabgabe per Brief, Telefax, Kabeltelegramm, Telegramm, Telex oder E-Mail.

Die Verhandlungen und Beschlüsse des Verwaltungsrates sind, unbeschadet des vorstehenden Absatzes, durch Protokolle zu beurkunden, die vom Vorsitzenden und vom Protokollführer zu unterzeichnen sind.

Die Beglaubigung von Auszügen erfolgt in der Regel durch den Vorsitzenden und den Protokollführer, der nicht Mitglied des Verwaltungsrates sein muss. Sie kann auch durch zwei beliebige Mitglieder vorgenommen werden.

Art. 12. Falls ein Verwaltungsratsmitglied ein persönliches, der Gesellschaft entgegengesetztes Interesse an einem Geschäft der Gesellschaft hat, welches dem Verwaltungsrat zwecks Beratung und/oder Entscheidung vorgelegt wird, muss es den Verwaltungsrat davon unterrichten und darf an der Beratung und Entscheidung zu einem solchen Geschäft nicht teilnehmen. Dieses Geschäft, sowie das Interesse, das ein Verwaltungsratsmitglied daran hat, werden der nächsten Versammlung der Aktionäre zur Kenntnis gebracht.

Kein Vertrag bzw. kein anderes Geschäft zwischen der Gesellschaft und anderen Gesellschaften oder Unternehmen wird durch die Tatsache berührt oder ungültig, dass einer oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder der Gesellschaft ein persönliches Interesse haben oder Verwaltungsratsmitglieder, Gesellschafter, Teilhaber, Prokuristen oder Angestellte einer anderen Gesellschaft oder eines anderen Unternehmens sind. Ein Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft, das gleichzeitig Funktionen als Verwaltungsratsmitglied, Geschäftsführer oder Angestellter in einer anderen Gesellschaft oder Firma ausübt, mit der die Gesellschaft Verträge abschließt oder sonstwie in Geschäftsverbindung tritt, ist aus dem alleinigen Grunde seiner Zugehörigkeit zu dieser Gesellschaft oder Firma nicht daran gehindert, zu allen Fragen bezüg-

lich eines solchen Vertrags oder eines solchen Geschäfts seine Meinung zu äußern, seine Stimme abzugeben oder sonstige Handlungen vorzunehmen.

Art. 13. Mit der Aufsicht und der Kontrolle über die Tätigkeit der Gesellschaft wird ein Kommissar, der nicht Gesellschafter zu sein braucht, betraut, oder, wenn vom Gesetz vorgeschrieben, ein Wirtschaftsprüfer. Der Kommissar muss die Eignung zum Abschlussprüfer/Wirtschaftsprüfer haben. Die Generalversammlung bestellt den Kommissar und legt dessen Amtsdauer fest, welche sechs Jahre nicht überschreiten darf.

Die Generalversammlung kann den Kommissar jederzeit abberufen. Der Kommissar kann wiedergewählt werden.

IV.- Generalversammlungen

Art. 14. Die Generalversammlung der Aktionäre kann über alle Angelegenheiten der Gesellschaft befinden. Ihr sind insbesondere folgende Beschlüsse vorbehalten:

- a) Bestellung und Abberufung der Mitglieder des Verwaltungsrates und des Rechnungsprüfers sowie die Festsetzung ihrer Vergütungen;
- b) Genehmigung des Jahresabschlusses;
- c) Entlastung des Verwaltungsrates und des Rechnungsprüfers;
- d) Beschluss über die Verwendung des Jahresergebnisses;
- e) Änderung der Satzung;
- f) Auflösung der Gesellschaft.

Art. 15. Die ordentliche Generalversammlung findet alljährlich am Sitz der Gesellschaft oder an einem anderen in der Einladung bestimmten Ort der Gemeinde, spätestens jedoch am 21. März um 12.00 Uhr statt.

Ist dieser Tag in einem Jahr ein gesetzlicher Feiertag oder ein Bankfeiertag, so gilt der nächste Bankarbeitstag als der Tag an dem die Generalversammlung spätestens stattfinden muss.

Ordentliche Generalversammlungen finden am Sitz der Gesellschaft oder an einem anderen, im Einberufungsschreiben angegebenen Ort, statt.

Außerordentliche Generalversammlungen werden an dem im Einberufungsschreiben bezeichneten Ort abgehalten.

Art. 16. Die Generalversammlungen werden durch Einschreibebriefe an alle Namensaktionäre einberufen. Die Einberufungsfrist beträgt mindestens acht Kalendertage.

Sie muss innerhalb eines Monats einberufen werden, falls Aktionäre, die mindestens ein Fünftel des Gesellschaftskapitals vertreten, den Verwaltungsrat oder den Kommissar hierzu durch ein schriftliches Gesuch unter Angabe der Tagesordnung auffordern.

Sind alle Aktionäre anwesend oder vertreten und verzichten auf das Einberufungsverfahren, so kann die Generalversammlung auch ohne vorherige Einberufung abgehalten werden.

Die Tagesordnung der Generalversammlung wird vom Verwaltungsrat festgelegt. Aktionäre, die zusammen mindestens ein Fünftel des Gesellschaftskapitals vertreten, können vor der Einberufung der Generalversammlung die Aufnahme einzelner Punkte auf die Tagesordnung verlangen.

Art. 17. Vorsitzender der Generalversammlung ist der Vorsitzende des Verwaltungsrates oder, bei seiner Verhinderung, ein stellvertretender Vorsitzender, ein sonstiges Mitglied des Verwaltungsrates oder eine sonst von der Generalversammlung bestimmte Person. Der Vorsitzende ernennt einen Schriftführer und die Aktionäre wählen einen Stimmenprüfer.

Jeder Aktionär ist berechtigt an der Generalversammlung teilzunehmen. Er kann sich aufgrund privatschriftlicher Vollmacht durch einen anderen Aktionär oder durch einen Dritten vertreten lassen.

Jede Aktie gewährt eine Stimme.

Zur Beschlussfähigkeit der Versammlung der Aktionäre besteht keine Mindestanwesenheitspflicht der ausgegebenen Aktien. Bei Beschlüssen hinsichtlich von Satzungsänderungen der Gesellschaft sind jedoch die in Artikel 67-1 des abgeänderten Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften vorhergesehenen Beschlussfähigkeitsbestimmungen zu beachten.

Soweit vom Gesetz nichts anderes bestimmt wird, werden die auf ordnungsgemäß einberufenen Versammlungen der Aktionäre gefassten Beschlüsse durch eine Mehrheit der anwesenden oder vertretenen und an der Abstimmung teilnehmenden Aktien genehmigt.

Änderungen an der Satzung der Gesellschaft können nur mit einer Zwei-Drittel-Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktien beschlossen werden.

Über die Verhandlungen und Beschlüsse der Generalversammlungen werden Protokolle geführt, die von den jeweiligen Vorsitzenden, Schriftführer und Stimmenprüfer unterzeichnet werden, sowie von den Aktionären, die solches wünschen.

Beglaubigte Kopien oder Auszüge dieser Protokolle werden vom Vorsitzenden des Verwaltungsrats oder von einem seiner Stellvertreter bzw. von zwei beliebigen Mitgliedern des Verwaltungsrats unterzeichnet.

V.- Geschäftsjahr, Jahresabschluss und Verwendung des Jahresergebnisses

Art. 18. Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember eines jeden Jahres.

Art. 19. Jedes Jahr, zum einunddreißigsten Dezember, erstellt der Verwaltungsrat ein Verzeichnis sämtlicher Vermögenswerte, Forderungen und Verbindlichkeiten der Gesellschaft.

Der Verwaltungsrat erstellt die Bilanz, sowie die Gewinn- und Verlustrechnung, unter Bildung der erforderlichen Rückstellungen.

Wenigstens einen Monat vor der ordentlichen Generalversammlung legt der Verwaltungsrat die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung mit einem Bericht über die Geschäfte der Gesellschaft dem Kommissar vor, der seinerseits der Generalversammlung Bericht erstattet und Vorschläge unterbreitet.

Die Gesellschaft reicht zusätzlich monatlich Vermögensaufstellungen bei der Gesellschaft deutschen Rechts DEKA IMMOBILIEN INVESTMENT GmbH (oder deren Nachfolgegesellschaft) und der Depotbank, die in Artikel zehn näher bestimmt wurde, ein und lässt diese Vermögensaufstellungen einmal jährlich anhand des von einem Abschlussprüfer mit einem Bestätigungsvermerk versehenen Jahresabschlusses der Gesellschaft prüfen.

Art. 20. Fünf Prozent des in dem Geschäftsjahr erzielten Reingewinnes sind dem gesetzlichen Reservefonds zuzuführen, solange dieser zehn Prozent des nominellen Aktienkapitals nicht erreicht.

Über den verbleibenden Bilanzgewinn verfügt die Generalversammlung auf Vorschlag des Verwaltungsrates.

Eine auszuschüttende Dividende gelangt an den vom Verwaltungsrat festgesetzten Stellen und Daten zur Auszahlung.

Unter Berücksichtigung der in Artikel 72-2 des abgeänderten Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften enthaltenen Bedingungen wird der Verwaltungsrat ermächtigt Zwischendividenden auszuzahlen.

VI.- Auflösung und Liquidation

Art. 21. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft, zu welcher Zeit und aus welchen Gründe sie auch erfolgen möge, wird die Liquidation von einem oder mehreren Liquidatoren durchgeführt, die natürliche oder juristische Personen sein können und von der Generalversammlung bestellt werden. Die Generalversammlung bestimmt die Befugnisse des bzw. der Liquidatoren.

Wenn kein Liquidator bestellt wird, wird die Liquidation von den Mitgliedern des Verwaltungsrat durchgeführt.

VII.- Allgemeine Bestimmung

Art. 22. Für alle Punkte, die in dieser Satzung nicht oder nicht wirksam festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften einschließlich der Änderungsgesetze.»

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung für geschlossen.

Worüber Protokoll, aufgenommen in Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden, haben die Komparenten zusammen mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: D. Kleuters, D. Langhans, A. Marc, C. Mines.

Enregistré à Capellen, le 11 décembre 2002, vol. 426, fol. 57, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf stempelfreiem Papier zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Capellen, den 18. Dezember 2002.

C. Mines.

(92106/225/312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2002.

ENTENTE DES ORGANISATIONS CATHOLIQUES, Association sans but lucratif.

Siège social: L-4732 Pétange, 52, rue de l'Eglise.

L'assemblée générale réunie en la salle des fêtes du Home St. Hubert élit les membres du Conseil d'Administration suivants le 19 septembre 2002

Abbé Marcel Braun

Goldschmit Armand

Metz Francis

Elsen Claude

Kersch Rolf

Sentges Marie-Rose

Brosius Norbert

et les deux commissaires aux comptes: Mme Zwick et M. Schaus

Le Conseil d'Administration se réunit immédiatement et se répartit les tâches comme suit:

Président: Goldschmit Armand

Vice-Président: Kersch Rolf

Secrétaire: Elsen Claude

Trésorier: Sentges Marie-Rose

Membres:

Metz Francis

Brosius Norbert

Aumônier: abbé Marcel Braun

Pour le Conseil d'Administration

A. Goldschmit / C. Elsen

Président / Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 78, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(90588/999/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

CIGNAL GLOBAL COMMUNICATIONS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1347 Luxembourg, 6, Circuit de la Foire Internationale.

R. C. Luxembourg B 77.886.

DISSOLUTION

In the year two thousand and two, on the tenth of December.

Before Maître Camille Mines, notary residing in Capellen (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

for an extraordinary general meeting of the sole shareholder of the company CIGNAL GLOBAL COMMUNICATIONS LUXEMBOURG S.A., a société anonyme, with registered office at 6, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg, registered with the Trade and Companies Registry of Luxembourg under number B 77.886, (the «Company»), incorporated pursuant to a deed of notary André Schwachtgen, residing in Luxembourg, acting in replacement of notary Frank Baden, residing in Luxembourg, on September 1st, 2000, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - N° 163 of March 2nd, 2001:

PRIORITY TELECOM, INC. (formerly known as CIGNAL GLOBAL COMMUNICATIONS, INC.), having its registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, City of Wilmington, County of New Castle, State of Delaware, U.S.A., being the sole shareholder of the Company,

hereby represented by Mr André Marc, solicitor, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney under private seal, given in Schiphol Rijk (The Netherlands) on 4th December, 2002 (the «Proxy»).

A copy of the Proxy, having been signed *in variatur* by the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

PRIORITY TELECOM, INC., represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

1. that PRIORITY TELECOM, INC. is the sole shareholder of the Company;
2. that PRIORITY TELECOM, INC. has decided to dissolve the Company with immediate effect;
3. that the capital of the Company is set at EUR 30,986.6906 (thirty thousand nine hundred eighty-six Euros and sixty-nine and six-hundredth Cents; or LUF 1,250,000.-) divided into 1,000 (one thousand) shares, having a par value of EUR 30.9867 (thirty Euros and ninety-eight and seventy-six-hundredth Cents; or LUF 1,250.-) each,
4. that PRIORITY TELECOM, INC., in its capacity of liquidator of the Company, declares that all the Company's liabilities have been settled (it being understood that all liabilities are hereby transferred to PRIORITY TELECOM, INC.),
5. that PRIORITY TELECOM, INC., declares that it will hereby take over all liabilities and assets of the Company and that it shall assume all outstanding liabilities of the Company in particular those hidden and unknown at the present time;
6. that the Company be and hereby is liquidated and that the liquidation is closed;
7. that full discharge is granted to the managers of the Company for the exercise of their mandate; and
8. that the books, documents and records of the Company shall be kept during a period of five years at L-1347 Luxembourg, 6 Circuit de la Foire Internationale, copies shall be kept at Beech Avenue 100, 1119 PW Schiphol, Rijk, the Netherlands.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with Us, the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le dix décembre.

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen (Grand-Duché de Luxembourg),

a comparu:

pour l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société CIGNAL GLOBAL COMMUNICATIONS LUXEMBOURG S.A., société anonyme, ayant son siège social au 6, Circuit de la Foire Internationale L-1347 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 77.886 (la «Société»), constituée par acte du notaire André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement du notaire Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 août 1990, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - n° 163 du 2 mars 2001,

PRIORITY TELECOM, INC. (anciennement CIGNAL GLOBAL COMMUNICATIONS, INC.), établie et ayant son siège social à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, City of Wilmington, County of New Castle, State of Delaware, Etats-Unis, étant l'associé unique de la Société,

ici représentée par Monsieur André Marc, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Schiphol Rijk (Pays-Bas) en date du quatre décembre 2002,

laquelle procuration restera, après avoir été signée *in variatur* par le mandataire et le notaire instrumentant, annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

PRIORITY TELECOM, INC., représentée comme il est dit ci-dessus, a exposé au notaire et l'a prié d'acter que:

1. PRIORITY TELECOM, INC. est l'actionnaire unique de la Société,
2. PRIORITY TELECOM, INC. a décidé de liquider la Société avec effet immédiat,

3. le capital social de la Société s'élève à EUR 30.986,6906 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf et six centièmes cents, ou LUF 1.250.000,-) divisé en 1.000 (mille) actions ayant chacune une valeur nominale de EUR 30,9867 (trente euros et quatre-vingt-dix-huit et soixante-sept centièmes cents; ou LUF 1.250,-),

4. PRIORITY TELECOM, INC., en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que tout le passif de la société est réglé (étant entendu que tout le passif est par la présente transféré à PRIORITY TELECOM, INC.);

5. PRIORITY TELECOM, INC., déclare qu'elle reprend par la présente tout le passif et l'actif de la Société et qu'elle prendra en charge tout le passif de la Société et en particulier le passif occulte et inconnu à ce moment,

6. la Société est partant liquidée et la liquidation est clôturée;

7. PRIORITY TELECOM, INC. donne pleine et entière décharge aux gérants pour l'exercice de leur mandat, et

8. que les livres, documents et pièces relatives à la Société resteront conservés durant cinq ans à L-1347 Luxembourg, 6 Circuit de la Foire Internationale et des copies seront conservées à Beech Avenue 100, 1119 PW Schiphol Rijk, Pays-Bas.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la comparante, qui a requis le notaire de documenter le présent acte en langue anglaise, le mandataire de la comparante a signé le présent acte avec le notaire, qui comprend et parle l'anglais. Le présent acte en langue anglaise est suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre le texte anglais et français, le texte anglais primera.

Signé: A. Marc, C. Mines.

Enregistré à Capellen, le 11 décembre 2002, vol. 426, fol. 57, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 18 décembre 2002.

C. Mines.

(92107/225/88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2002.

AREAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 6, Parc d'Activités Syrdall.

R. C. Luxembourg B 32.423.

L'an deux mille deux, le treize novembre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société Anonyme AREAS S.A. établie et ayant son siège social à L-1616 Luxembourg, 5, Place de la Gare,

constituée suivant acte reçu par le notaire Alex Weber, de résidence à Bascharage, en date du 13 décembre 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 178 du 31 mai 1990,

modifiée suivant acte reçu par le même notaire Alex Weber, de résidence à Bascharage, en date du 2 mars 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 260 du 1^{er} juillet 1994,

inscrite au registre de commerce et des sociétés près le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, section B sous le numéro 32.423.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 11.25 heures sous la présidence de Claude Stiennon, directeur général, demeurant à Luxembourg,

Le président nomme comme secrétaire Valérie Coquille, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

L'assemblée choisit comme scrutateur Arnaud Bierry, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Le bureau de l'assemblée étant constitué, le président requiert le notaire d'acter que:

I: L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1.- Transfert du siège social de la société au 6, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Münsbach, commune de Schuttrange avec effet au 25 novembre 2002.

2.- Modification subséquente du 1^{er} alinéa de l'article 2 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 2. 1^{er} alinéa.** Le siège social est établi à Münsbach, commune de Schuttrange. Il pourra être transféré dans tout autre endroit de la commune par décision du conseil d'administration.»

3.- Modification de l'article 3 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société a pour objet, au Luxembourg et à l'étranger, toutes opérations de réassurance dans toutes les branches à l'exclusion des opérations d'assurances directes, la prise de participation directe ou indirecte dans toutes sociétés ou entreprises ayant un objet identique ou similaire ou qui sont de nature à favoriser le développement de ses activités, plus généralement toutes opérations mobilières ou immobilières, commerciales, civiles ou financières pouvant se rattacher directement à l'objet social.»

4.- Divers.

II: Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires ou par leurs mandataires et par les membres du bureau de l'assemblée, restera annexée aux présentes.

Les procurations des actionnaires représentés, paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte.

III: Il résulte de ladite liste de présences que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée, laquelle en conséquence est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société vers L-5365 Münsbach, 6, Parc d'Activités Syrdall, avec effet au 25 novembre 2002.

«**Art. 2. 1^{er} alinéa.** Le siège social est établi à Münsbach, commune de Schuttrange. Il pourra être transféré dans tout autre endroit de la commune par décision du conseil d'administration.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société a pour objet, au Luxembourg et à l'étranger, toutes opérations de réassurance dans toutes les branches à l'exclusion des opérations d'assurances directes, la prise de participation directe ou indirecte dans toutes sociétés ou entreprises ayant un objet identique ou similaire ou qui sont de nature à favoriser le développement de ses activités, plus généralement toutes opérations mobilières ou immobilières, commerciales, civiles ou financières pouvant se rattacher directement à l'objet social.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour la présente assemblée a été clôturée à 11.30 heures.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, rémunération et charges qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont évalués à 750,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus par le notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: C. Stiennon, V. Coquille, A. Bierry, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 15CS, fol. 19, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 3 décembre 2002.

P. Decker.

(90487/206/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

AREAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 6, Parc d'Activités Syrdall.

R. C. Luxembourg B 32.423.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 3 décembre 2002.

Pour la société

P. Decker

Le notaire

(90488/206/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

SEATECH EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4575 Differdange, 41-43, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 58.960.

Extrait de la décision prise par le gérant en date du 12 décembre 2002

Le gérant a décidé de transférer l'adresse du siège social de la société au 41-43, Grand-rue, L-4575 Differdange avec effet au 1^{er} janvier 2003.

Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour SEATECH EUROPE, S.à r.l.

Signature

Le gérant

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 84, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90582/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

MAYON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: 500.000 LUF.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 50.807.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 76, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Signature.

(90390/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

MAYON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 50.807.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 76, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Signature.

(90391/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

MAYON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 50.807.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 76, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Signature.

(90392/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

FED SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 74.161.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 80, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2002.

(90590/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

FED SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 20 novembre 2002 que:

Le siège social de la société est transféré de son adresse actuelle 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, avec effet immédiat.

L'Assemblée accepte la démission de l'Administrateur-Délégué à savoir Monsieur Pascal Wisour-Conter, licencié en sciences économiques et financières, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg. Décharge pleine et définitive lui est accordée pour l'exercice de son mandat en date de ce jour.

Pour inscription - réquisition

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 80, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(90593/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

SEVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5405 Bech-Kleinmacher, 26, route du Vin.

L'an deux mille deux, le vingt-huit novembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SEVE S.A., ayant son siège social à L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 82.421), constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 29 mai 2001, publié au Mémorial C numéro 1164 du 14 décembre 2001,

ayant un capital social souscrit fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) et se trouve représenté par trois mille et cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Marc Legrand, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Transfert du siège social de L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen, à L-5405 Bech-Kleinmacher, 26, route du Vin.

2.- Modification afférente du premier alinéa de l'article 2 des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen, à L-5405 Bech-Kleinmacher, 26, route du Vin, et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article deux (2) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2. Premier alinéa.** Le siège social est établi à Bech-Kleinmacher.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Thill, Dostert, Legrand, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 décembre 2002, vol. 520, fol. 91, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 11 décembre 2002.

J. Seckler.

(90546/231/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

CHAUSSURES NUSSBAUM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 49, rue de l'Alzette.

R. C. Luxembourg B 61.813.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 novembre 2002, vol. 325, fol. 92, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 décembre 2002.

S. Rudowski.

(90557/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

S.D.A. S.A., SOCIETE DE DEVELOPPEMENTS AGRICOLES, Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 42.958.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 26 novembre 2002, enregistré à Grevenmacher, le 6 décembre 2002, volume 520, folio 88, case 6;

I.- Que la société anonyme SOCIETE DE DEVELOPPEMENTS AGRICOLES S.A., en abrégé S.D.A. S.A., ayant son siège social à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté, R.C.S. Luxembourg section B numéro 42.958, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 15 janvier 1993, publié au Mémorial C numéro 215 du 12 mai 1993, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 15 mars 1995, publié au Mémorial C numéro 336 du 24 juillet 1995:

II.- Que suite de la réunion de toutes les actions en une seule main la société se trouve dissoute par l'actionnaire unique, par reprise par lui de l'intégralité de l'actif et du passif de ladite société.

III.- Que les livres et documents de la société dissoute resteront déposés pendant cinq ans à l'ancien siège social à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 11 décembre 2002.

J. Seckler.

(90552/231/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

PREFALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6117 Junglinster, 6, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 12.558.

L'an deux mille deux, le vingt-six novembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PREFALUX S.A., avec siège social à L-6117 Junglinster, 6, rue de la Gare, (R.C. Luxembourg section B numéro 12.558), constituée le 5 décembre 1974 par acte du notaire Marc Elter, alors de résidence à Junglinster, publié au Mémorial C numéro 13 du 23 janvier 1975,

dont les statuts ont été modifiés par acte du même notaire Marc Elter, en date du 16 janvier 1976, publié au Mémorial C numéro 85 du 26 avril 1976,

dont les statuts ont été modifiés par acte du notaire soussigné en date du 15 avril 1983, publié au Mémorial C, numéro 155 du 17 juin 1983, en date du 19 septembre 1988, publié au Mémorial C numéro 326 du 12 décembre 1988, en date du 24 juillet 1991, publié au Mémorial C numéro 53 du 17 février 1992.

L'assemblée est présidée par Monsieur Arthur Nilles, industriel demeurant à Junglinster.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Norbert Friob, industriel, demeurant à Junglinster;

et désigne comme secrétaire Monsieur Philippe Brouet, employé privé, demeurant à Heffingen.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire des actionnaires a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence de 785.000,- EUR, par incorporation au capital social d'un montant de 785.000,- EUR, à prélever sur les fonds de réserves, et création de 31.400 actions nouvelles d'une valeur nominale de 25,- EUR chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes, et qui seront attribuées gratuitement aux actionnaires actuels au prorata de leurs participations actuelles dans le capital.

2.- Modification afférente de l'article 5 des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, laquelle, ensemble avec les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les actionnaires présents et les membres du bureau, resteront annexées au présent procès-verbal pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

III.- Qu'il résulte de ladite liste de présence que l'intégralité du capital social est représentée.

IV.- Qu'en conséquence, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour. Ces faits exposées et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes.

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de sept cent quatre-vingt-cinq mille euros (785.000,- EUR), pour le porter de son montant actuel de deux millions d'euros (2.000.000,- EUR) à deux millions sept cent quatre-vingt-cinq mille euros (2.785.000,- EUR) par l'incorporation au capital social d'un montant de sept cent quatre-vingt-cinq mille euros (785.000,- EUR) à prélever sur les fonds de réserves et de créer trente et un mille quatre cents (31.400) actions nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes, et qui seront attribuées gratuitement aux actionnaires actuels au prorata de leurs participations actuelles dans le capital.

La réalité et la consistance de réserves libres en vue de cette augmentation du capital résulte d'un bilan arrêté au 31 décembre 2001, ainsi que d'un certificat établi en date du 20 novembre 2002 par LUX AUDIT REVISION, S.à r.l., lesquels documents, après avoir été signés «ne varietur» par le notaire et les comparants, resteront annexés au présent acte, avec lequel ils seront enregistrés.

Deuxième résolution

A la suite de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article cinq (5) des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital est fixé à la somme de deux millions sept cent quatre-vingt-cinq mille euros (2.785.000,- EUR), divisé en cent onze mille quatre cents (111.400) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, entièrement libérées.

Les actions sont et restent nominatives.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille quatre cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Nilles, N. Friob, P. Brouet, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 décembre 2002, vol. 520, fol. 88, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial.

Junglinster, le 11 décembre 2002.

J. Seckler.

(90550/231/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

MENELAO, Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 26.906.

L'an deux mille deux, le vingt-sept novembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme MENELAO, ayant son siège social à L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch, (R.C. Luxembourg section B numéro 26.906), constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 octobre 1987, publié au Mémorial C numéro 28 du 1^{er} février 1988,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par ledit notaire Frank Baden en date du 31 décembre 1992, publié au Mémorial C numéro 152 du 8 avril 1993,

avec un capital souscrit fixé à deux cent quarante mille francs suisses (240.000,- CHF), représenté par deux cent quarante (240) actions de mille francs suisses (1.000,- CHF) chacune.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sandrine Citti, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Catherine Day-Royemans, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Isabelle Marechal-Gerlaxhe, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Dissolution anticipée de la société.
- 2.- Nomination d'un liquidateur et fixation de ses pouvoirs.
- 3.- Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de dissoudre anticipativement la société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée désigne comme liquidateur:

- La société à responsabilité limitée LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., avec siège social à L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi et notamment par les articles 144 à 148 de la loi sur les sociétés commerciales sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans le cas où cette autorisation est normalement requise.

Troisième résolution

L'assemblée accorde décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de six cent trente euros, sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. Citti, C. Day-Royemans, I. Marechal-Gerlaxhe, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 9 décembre 2002, vol. 520, fol. 90, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 11 décembre 2002.

J. Seckler.

(90551/231/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

DIVA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4081 Esch-sur-Alzette, 26, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 23.591.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 novembre 2002, vol. 325, fol. 92, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 décembre 2002.

D. Schroeder.

(90558/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

SIGNES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 46.251.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 5 décembre 2002 au siège social

Le conseil d'administration décide d'accepter la démission de Monsieur Eric Biren de sa fonction d'administrateur-délégué avec effet au 3 décembre 2002, et décide de lui accorder pleine et entière décharge pour l'accomplissement de ses fonctions jusqu'au 3 décembre 2002.

Le conseil d'administration confirme, pour autant que besoin, que Monsieur Eric Biren continuera à exercer ses fonctions d'administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2002.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 82, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90638/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

AM PARK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4142 Esch-sur-Alzette, 50, Galgebierg.
R. C. Luxembourg B 63.628.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 novembre 2002, vol. 325, fol. 92, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 décembre 2002.

D. Schroeder

(90559/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

UBU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4323 Esch-sur-Alzette, 64, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 58.138.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 novembre 2002, vol. 325, fol. 92, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 décembre 2002.

D. Schroeder

(90560/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

MILLEN-ECK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4251 Esch-sur-Alzette, 13, rue du Moulin.
R. C. Luxembourg B 71.963.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 novembre 2002, vol. 325, fol. 92, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 décembre 2002.

R. Waldbillig

(90561/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

IPA CONSTRUCT, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9706 Clervaux, 9, route de Bastogne.
R. C. Luxembourg B 81.741.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 6 décembre 2002

L'an deux mille deux, le six décembre.

A comparu:

La société anonyme INTERNATIONAL TRUST CONSULTING avec siège social à L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

Ici représentée par M. Koen Aerts, en sa qualité d'administrateur délégué,

Laquelle comparante déclare être seule et unique associée de la société à responsabilité limitée IPA CONSTRUCT, et déclare prendre les résolutions suivantes:

Première résolution

Est démissionné comme gérant unique de la société, M. Yves Van Der Meeren, demeurant à B-Schepdaal, Isabellesstraat 24.

Il ne lui est pas encore accordé décharge et cela sous réserve de vérification des comptes de la société.

Cette décision prend effet à partir d'aujourd'hui et M. Van Der Meeren sera averti par lettre recommandée avec accusé de réception.

Deuxième résolution

Est nommé comme gérant unique de la société, M. Dirk De Coninck, demeurant au "Le Tirondet", F-23110 Sannat, France.

L'assemblée générale est clôturée.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 78, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90568/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

FEANE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4064 Esch-sur-Alzette, boulevard Hubert Clement.
R. C. Luxembourg B 74.206.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 novembre 2002, vol. 325, fol. 92, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 décembre 2002.

C. Marques / S. Menino.

(90562/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

CGI, CARINE GUICHOU INTERMODALE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 2, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 62.995.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 novembre 2002, vol. 325, fol. 92, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 décembre 2002.

C. Guichou.

(90563/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

LUXCOIFFE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4138 Esch-sur-Alzette, 12, place de l'Hôtel de Ville.
R. C. Luxembourg B 66.011.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 novembre 2002, vol. 325, fol. 92, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 décembre 2002.

F. Vettori-Salamone.

(90564/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

**HONOTIMBER COMPANY S.A., Société Anonyme,
(anc. BUREAU DE GESTION DE PATRIMOINES FORESTIERS S.A.).**

Siège social: L-8399 Windhof, 3-5, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 51.348.

L'an deux mille deux, le vingt-neuf novembre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BUREAU DE GESTION DE PATRIMOINES FORESTIERS S.A., avec siège social à L-8399 Windhof, 3-5, rue d'Arlon, constituée suivant acte reçu par le notaire Jacqueline Hansen-Peffer, alors de résidence à Capellen, en date du 8 juin 1995, publié au Mémorial C, numéro 435 du 6 septembre 1995 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire Jean Seckler, de résidence à Junglinster, en date du 11 juin 1999, publié au Mémorial C, numéro 711 du 24 septembre 1999.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Pol-Emile Miest, gérant de société, demeurant à Florenville (Belgique),

qui désigne comme secrétaire Monsieur Léon Rentmeister, employé privé, demeurant à Dahl.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Sabrina Mazzi, employée privée, demeurant à Soleuvre.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1^{er} Changement de la dénomination sociale en HONOTIMBER COMPANY S.A. et modification subséquente de l'article des statuts de la société.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- Tous les actionnaires étant présents ou représentés, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale en HONOTIMBER COMPANY S.A.

Suite à cette résolution, l'article 1^{er} des statuts de la société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art 1^{er}.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de HONOTIMBER COMPANY S.A.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à environ six cent vingt-cinq euros (EUR 625).

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec Nous notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: Miest, Rentmeister, Mazzi, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 6 décembre 2002, vol. 426, fol. 54, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux parties sur leur demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 11 décembre 2002.

A. Weber.

(90543/236/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

HONOTIMBER COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 3-5, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 51.348.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(90544/236/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

ITRIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4551 Niedercorn, 28, rue des Ecoles.

R. C. Luxembourg B 46.936.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 novembre 2002, vol. 325, fol. 92, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 décembre 2002.

C. Acquaviva.

(90565/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

FERD CRUCHTEN ET FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4334 Esch-sur-Alzette, 2, rue des Tramways.

R. C. Luxembourg B 48.241.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 novembre 2002, vol. 325, fol. 92, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 décembre 2002.

F. Cruchten.

(90566/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

DAY ET NOUS CHARTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 82.773.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 5 août 2002 que:

Conformément à l'article 9 des statuts, l'Assemblée décide de révoquer Monsieur Victor Elvinger, avocat, élisant domicile au 31, rue d'Eich, L-1461 Luxembourg et Madame Catherine Dessoy, avocat, élisant domicile au 31, rue d'Eich, L-1461 Luxembourg en leur qualité d'Administrateurs. Décharge de leur gestion, leur son accordée avec effet immédiat.

Sont élus aux postes d'Administrateur, en remplacement des Administrateurs révoqués, Mademoiselle Rebecca Jacquin, élisant domicile au 43, Avenue Hoche F-75014 Paris et Monsieur Benjamin Jacquin élisant domicile au 95, rue Joffroy d'Abbans F-75017 Paris. Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle Statutaire de l'an 2003.

Pour inscription - réquisition

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 80, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(90591/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

NEI HAUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1328 Luxembourg, 7, rue Charlemagne.
R. C. Luxembourg B 65.772.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 novembre 2002, vol. 325, fol. 93, case 1/1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 décembre 2002.

R. Haeck.

(90567/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

KIELEC S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 32.798.

—
Il résulte d'une lettre recommandée datée du 3 octobre 2002, que le siège social a été dénoncé avec effet au 3 décembre 2002.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2002, vol. 577, fol. 61, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90569/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

INTERNATIONAL & INDUSTRIAL DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 36.560.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 78, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(90572/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

ALSGARD, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 64.290.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 78, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(90573/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

AUTO-CENTER LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 34, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 52.095.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Capellen, le 17 octobre 2001, vol. 137, fol. 85, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 12 décembre 2002.

(90579/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

AURIKEL INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 41.073.

Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 78, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(90574/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

JOCKEY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 68.793.

Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 78, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(90575/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

JORGE-TRANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4138 Esch-sur-Alzette, 1, place de l'Hôtel de Ville.
R. C. Luxembourg B 85.599.

L'assemblée, à l'unanimité des voix, a pris la résolution suivante:

- Le siège social de la société est transféré à:

1, place de l'Hôtel de Ville à L-4138 Esch-sur-Alzette

Et lecture faite, les gérants ont signé.

Esch-sur-Alzette, le 18 novembre 2002.

Signatures.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 3 décembre 2002, vol. 325, fol. 100, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(90576/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

AIRPORT CENTER LUXEMBOURG, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
H. R. Luxemburg B 39.228.

AUSZUG

Gemäss Beschluss der Geschäftsführer vom 9. Dezember 2002 wurde Frau Barbara Yaltrak, Kauffrau, geschäftsansässig in D-20354 Hamburg, Warburgstrasse 50, zum neuen Geschäftsführer ernannt, anstelle von Herrn Christian Groth, welcher sein Mandat als Geschäftsführer mit Wirkung zum 9. Dezember 2002 niedergelegt hat.

Die Prokura welche an Herrn Christian Groth und Frau Barbara Yaltrak erteilt wurden, werden mit sofortiger Wirkung widerrufen.

Herrn Christian Bock, wohnhaft in D-20148 Hamburg, Magdalenenstrasse 10, und Frau Inga-Britt Schulz, wohnhaft in D-20459 Hamburg, Herrengraben 23, werden Gesamtprokura in der Weise erteilt, dass sie gemeinsam mit einem Geschäftsführer oder mit einem weiteren Prokuristen vertretungsberechtigt sind, wobei sie auch zu Veräußerung und Belastung von Grundstücken befugt sind.

Der Sitz der Gesellschaft wird ab sofort nach 15, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg, verlegt.

Luxemburg, den 13. Dezember 2002.

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2002, vol. 577, fol. 86, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90650/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

RACIS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 54.835.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 9 décembre 2002 à 14.00 heures au siège social

«Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Mario Iacopini de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission avec effet au 9 décembre 2002. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.»

«Le conseil décide de coopter comme nouvel administrateur, avec effet à partir du 9 décembre 2002, Monsieur Michele Amari, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme
Agent domiciliataire
Signatures

Pour extrait conforme
RACIS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 83, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90578/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

MILLENIUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 85.768.

Le bilan établi au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 77, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour MILLENIUM S.A.
FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.
Signature

(90580/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

RESORPI S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 59.437.

Le siège de la société anonyme RESORPI S.A. est dénoncé avec effet immédiat.

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 79, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90581/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

NORTHERN SEAS CHARTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 86.524.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 15 août 2002 que:

La démission de Monsieur Marc Robert, capitaine d'armement, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, en sa qualité d'administrateur est acceptée. Décharge lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice au 31 décembre 2002.

Est cooptée en remplacement de l'administrateur démissionnaire Mademoiselle Mireille Herbrand, comptable, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de la prochaine Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2002.

Pour inscription - réquisition
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 80, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(90592/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

RCARRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 295, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 81.025.

EXTRAITS

1. Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg en date du 10 décembre 2002 que:

- L'assemblée générale a autorisé le Conseil d'Administration à nommer Monsieur Pierre Lenoir, demeurant à B-4000 Liège, 42, rue Reynier, aux fonctions d'administrateur-délégué, étant précisé de surcroît que Monsieur Jean-Guy Roche, demeurant à B-6717 Lottert (Attert), 458, Chemin de l'Etang, conserve ses fonctions d'administrateur-délégué;
- L'assemblée a révoqué la société EUROPEAN AUDIT, S.à r.l. de ses fonctions de commissaire aux comptes;
- L'assemblée a nommé en son remplacement aux fonctions de commissaire aux comptes Monsieur Francis Biot, comptable, demeurant à L-9391 Reisdorf, 29, rue de la Gare;

Le mandat du nouveau commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille sept (2007).

2. Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration qui s'est tenu à Luxembourg en date du 10 décembre 2002 que:

- Monsieur Pierre Lenoir a été nommé aux fonctions d'administrateur-délégué;
- La Société a donc deux administrateurs-délégués: Monsieur Jean-Guy Roche et Monsieur Pierre Lenoir, chaque administrateur-délégué ayant pouvoir d'engager la Société par sa signature individuelle, conformément à l'article 10 des statuts.

Luxembourg, le 10 décembre 2002.

Pour extrait conforme

Pour inscription - réquisition

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 81, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(90583/320/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

E.P.X. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 52.738.

EXTRAITS

1. Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg en date du 5 décembre 2002 que:

- L'assemblée a décidé de transférer le siège social de la société de L-1150 Luxembourg, 100A, route d'Arlon à L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;
- L'assemblée a accepté les démissions et révocations de Monsieur Jos Kat, Monsieur John Verheijden et Madame Linda Feijts de leurs fonctions d'administrateurs;
- L'assemblée générale a nommé en leur remplacement aux fonctions d'administrateurs:
 - 1) La société YUCALON B.V., établie et ayant son siège social à Bengen op Zoom;
 - 2) La société BATEAUX EUROP S.A., établie et ayant son siège social à L-8210 Mamer, 14, route d'Arlon;
 - 3) Monsieur Constans Aris, demeurant à L-8440 Steinfort, 72, route de Luxembourg.

Les mandats des nouveaux administrateurs prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille cinq.

- L'assemblée a autorisé le Conseil d'Administration à nommer Monsieur Constans Aris, demeurant à L-8440 Steinfort, 72, route de Luxembourg, aux fonctions d'administrateur-délégué.

2. Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration qui s'est tenu à Luxembourg en date du 5 décembre 2002 que:

Le Conseil d'Administration a nommé aux fonctions d'administrateur-délégué Monsieur Constans Aris, demeurant à L-8440 Steinfort, 72, route de Luxembourg.

Luxembourg, le 5 décembre 2002.

Pour extrait conforme

Pour inscription - réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 81, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(90584/320/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

GESTION HOME, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-4732 Pétange, 52, rue de l'Eglise.

L'assemblée générale réunie en la salle des fêtes du Home St. Hubert élit les membres du Conseil d'Administration suivants le 14 septembre 2002

Goldschmit Armand

Metz Francis

Elsen Claude

Kersch Rolf

Sentges Marie-Rose

Brosius Norbert

et les deux commissaires aux comptes: Mme Zwick et M. Schaus

Le Conseil d'Administration se réunit immédiatement et se répartit les tâches comme suit:

Président: Goldschmit Armand

Vice-Président: Kersch Rolf

Secrétaire: Elsen Claude

Trésorier: Sentges Marie-Rose

Membres:

Metz Francis

Brosius Norbert

Pour le Conseil d'Administration

A. Goldschmit / C. Elsen

Président / Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 78, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(90589/999/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

NARTAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 46.600.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 10 août 2002 que:

La démission de Monsieur Marc Robert en sa qualité d'Administrateur est acceptée. Décharge de sa gestion, lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2000.

Est cooptée, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, Mademoiselle Mireille Herbrand, comptable, élit domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de la prochaine Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2000.

Pour inscription - réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 70, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(90594/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

KARIFIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

Il est porté à la connaissance des tiers qu'une erreur s'est glissée lors de la rédaction de l'extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2002 statuant notamment sur la conversion du capital en EUR.

En effet, il fallait lire:

«d'augmenter, par incorporation d'une partie des résultats reportés, le capital social de 73,84 EUR pour le porter de 32.226,16 EUR à 32.300 EUR et le capital autorisé de 6,19 EUR pour le porter de 619.733,81 EUR à 619.740,- EUR, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2001.»

et non:

«d'augmenter, par incorporation d'une partie des résultats reportés, le capital social de 73,84 EUR pour le porter de 30.986,69 EUR à 32.000 EUR et le capital autorisé de 6,19 EUR pour le porter de 619.733,81 EUR à 619.740,- EUR, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2001.»

Luxembourg, le 10 décembre 2002.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90654/595/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

BALTIC ASSETS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 53.350.

Le bilan au 28 février 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2002, vol. 577, fol. 69, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(90595/631/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

CARRIERES FEIDT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1135 Luxembourg, 36, avenue des Archiducs.
R. C. Luxembourg B 11.760.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CARRIERES FEIDT, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

(90596/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

IMMOWA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5695 Emerange, 11, rue d'Elvange.
R. C. Luxembourg B 75.172.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMMOWA, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

(90597/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

IMMOWA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5695 Emerange, 11, rue d'Elvange.
R. C. Luxembourg B 75.172.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMMOWA, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

(90598/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

MSD IRELAND HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 46.365.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 26 novembre 2001

- Le Conseil d'Administration accepte la démission de Monsieur Huib van Gijn de son poste d'administrateur avec effet au 1^{er} août 2001. Le Conseil coopte en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Frank Mattijssen à dater du 26 novembre 2001.

Luxembourg, le 26 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90655/595/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

MALAGO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3548 Dudelange, 39, rue Ribeschpont.
R. C. Luxembourg B 75.157.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MALAGO, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

(90599/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

ECHO-EDITIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4642 Differdange, 1A, rue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 49.399.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 décembre 2002, vol. 326, fol. 7, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 13 décembre 2002.

ECHO-EDITIONS S.A.

Signature

(90619/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

IMMO-CENTRE AGENCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 114, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 23.466.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 décembre 2002, vol. 326, fol. 7, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2002.

IMMO-CENTRE AGENCE, S.à r.l.

Signature

(90620/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

GDH INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: 12.500,- EUR.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 82.578.

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales daté du 2 décembre 2002 que HUTCHISON WHAMPOA THREE G ENTERPRISES (BAHAMAS) LIMITED, ayant son siège social à Offshore Group Chambers, P.O. Box-12751, Nassau, a acquis 500 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune de la société GDH INVESTMENTS, S.à r.l., auprès de WATERSIDE FINANCIAL LTD, ayant son siège social à Skelton Building, Road Town Tortola, Main Street, P.O. Box 3136, British Virgin Islands.

A la même date, HUTCHISON WHAMPOA THREE G ENTERPRISES (BAHAMAS) LIMITED, associé unique de la société, a nommé en tant que nouveaux gérants de la société, en remplacement de M. Gérard Becquer démissionnaire, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

- Mrs Susan Mo Fong Chow, Director, demeurant au 9A Po Garden, 9 Brewin Path, Mid-Levels, Hong Kong,
- Ms Edith Shih, Director, demeurant au 13C, 9 Brewin Path, Hong Kong,
- Mr Edmond Wai Leung Ho, Director, demeurant au 66 Rodney Court, 6-8 Maida Vale, London W9 1TJ, United Kingdom,
- Mr Robin Cheng Khoong Sng, Director, demeurant à Blk 5000D, #12-14, Marine Parade Road, Singapore 449287,
- Mr Richard Waichi Chan, Director, demeurant au 41, rue Siggy vu Letzebuerg, Apartment 14, L-1933 Luxembourg-Limpertsberg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 82, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90626/581/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

I.D.S. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2624 Luxembourg, 31, rue Auguste Trémont.
R. C. Luxembourg B 73.924.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 décembre 2002, vol. 326, fol. 7, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2002.

I.D.S. S.A.

Signature

(90621/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

COMPOSIL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 114, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 30.911.

Le bilan au 30 avril 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 décembre 2002, vol. 326, fol. 7, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2002.

COMPOSIL LUXEMBOURG S.A.

Signature

(90622/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

NORMAN IN PROGRESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 69.540.

Le 13 novembre 2002, Christian Billon et Gérard Becquer ont démissionné de leur poste d'administrateur de la société NORMAN IN PROGRESS S.A. domicilié au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, avec effet immédiat.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 82, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90627/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

EUR BUILDINGS INTERNATIONAL (EBI) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 75.862.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2002, vol. 577, fol. 63, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Signature.

(90628/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

PGH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 68.457.

Le Conseil d'Administration tenu en date du 28 novembre, 2002 a décidé:

- d'accepter la démission de Werner Orvati en tant qu'administrateur de la société PGH S.A. et de nommer Hanspeter Stäger, Unter der Linde 15, CH-7304 Maienfeld en remplacement. Cette décision sera ratifiée par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 82, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90632/581/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

DECAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 36.549.

Acte constitutif publié à la page 17320 du Mémorial C n° 361 du 4 octobre 1991.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 82, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(90630/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

SUD FINANCE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 87.190.

—
En date du 30 novembre 2002, la société BILLON ET ASSOCIES, 398, route d'Esch, L-1471 a décidé de dénoncer le siège de la société SUD FINANCE S.A. avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 82, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90631/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

SKAELSKOER BYG S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 60.960.

—
En date du 2 août 2002, PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes de la société SKAELSKOER BYG S.A. avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 82, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90633/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

GLANBIA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 60.733.

Acte constitutif publié à la page 33036 du Mémorial C n° 689 du 9 décembre 1997.

—
Le bilan au 30 novembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 82, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(90634/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

XERXES S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 44.569.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 novembre 2002

Monsieur Jean Bernard Zeimet, réviseur d'entreprises, domicilié à 52, rue de la Vallée à Luxembourg, a été nommé au poste de commissaire à la liquidation de la société.

Pour extrait sincère et conforme

FIN-CONTROLE S.A.

Le Liquidateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90669/795/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

PIAGGIO ACQUISITION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 75.046.

In the year two thousand and two, on the fourteenth of November.

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the participants of the limited liability company (société à responsabilité limitée) PIAGGIO ACQUISITION, S.à r.l., having its registered office in L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich, RC Luxembourg B number 75.046, incorporated by deed of the undersigned notary on March 16, 2000, published in the Mémorial C, number 511 of July 18, 2000. The articles of association have been amended by deed of the undersigned notary on December 3, 2001, published in the Mémorial C, number 511 of April 2, 2002.

The meeting is opened and presided by Mr Jean Steffen, attorney-at-law, residing in Luxembourg,

who appoints as secretary of the meeting Mr Lee Hausman, employee, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Ferdinando Cavalli, fondé de pouvoirs, residing in Luxembourg.

The Bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the undersigned notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

1. Increase of the share capital by 39,500.- € so as to raise it from its present amount of 12,729,925.- € to 12,769,425.- € by the creation and issuance of 1,580 new shares each with a par value of 25.- €.

2. Subscriptions by the shareholders as follows:

BANCA INTESA	5,700.- €	228 shares
ABU DHABI INVEST	6,275.- €	251 shares
MELLON BANK	8,000.- €	320 shares
CIBC W.M.	8,000.- €	320 shares
STANDARD LIFE I.	5,925.- €	237 shares
ABN AMRO C.P.	3,900.- €	156 shares
CGU LIFE ASS.	1,700.- €	68 shares
Total	39,500.- €	1,580 shares

3. Subsequent amendment of Article 7 of the articles of association in order to reflect the above as follows:

«The capital of the company is fixed at twelve million seven hundred and sixty-nine thousand four hundred and twenty-five euro (12,769,425.- €) divided into five hundred and ten thousand seven hundred and seventy-seven (510,777) parts of twenty-five euro (25.- €) each.

Each part shall confer to its owner a proportional right to share the net profits of the company, as well as the net assets.»

II) The participants present or represented, the proxies of the participants represented and the number of their parts are shown on an attendance list, this attendance list having been signed by the participants present, the proxy-holders representing participants, the members of the board of the meeting and the undersigned notary, shall stay affixed to these minutes with which it will be registered.

The proxies given by the represented participants, after having been initialled ne varietur by the members of the board of the meeting and the undersigned notary shall stay affixed in the same manner to these minutes.

III) It appears from the attendance list, that all the five hundred and nine thousand one hundred and ninety-seven (509,197) parts representing the whole corporate capital of twelve million seven hundred and twenty-nine thousand nine hundred and twenty-five euro (12,729,925.- €) are represented at the present extraordinary general meeting.

IV) The meeting is therefore regularly constituted and can decide validly on its agenda, of which the participants have been preliminary advised.

V) After deliberation, the following resolutions were unanimously adopted by the general meeting:

First resolution

The general meeting decides to increase the corporate capital by an amount of thirty-nine thousand five hundred euro (39,500.- €) so as to raise it from its present amount of twelve million seven hundred and twenty-nine thousand nine hundred and twenty-five euro (12,729,925.- €) to twelve million seven hundred and sixty-nine thousand four hundred and twenty-five euro (12,769,425.- €) by the creation and issuance of one thousand five hundred and eighty (1.580) new parts having a par value of twenty-five euro (25.- €) each.

Subscription and payment

These one thousand five hundred and eighty (1.580) newly issued parts have been entirely subscribed as follows:

a) two hundred and twenty-eight (228) shares have been subscribed by BANCA INTESA BCI S.p.A., with registered office at Piazza Paolo Ferrari 10, I-20121 Milano (Italy), represented by Mr Ferdinando Cavalli, prenamed, by virtue of a proxy given on October 17, 2002 and fully paid in by a contribution in cash of five thousand seven hundred euro (5,700.- €);

b) two hundred and fifty-one (251) shares have been subscribed by ABU DHABI INVESTMENT AUTHORITY, with registered office at P.O. Box 3600, Abu Dhabi (U.A.E.), represented by Mr Jean Steffen, prenamed,

by virtue of a proxy given on October 20, 2002 and fully paid in by a contribution in cash of six thousand two hundred and seventy-five euro (6,275.- €);

c) three hundred and twenty (320) shares have been subscribed by MELLON BANK N.A., as Trustee for the Bell Atlantic Master Trust, with registered office at One Mellon Bank Center, Pittsburgh, PA 15258-0001 (U.S.A.), represented by Mr Jean Steffen, prenamed, by virtue of a proxy given on November 13, 2002 and fully paid in by a contribution in cash of eight thousand euro (8,000.- €);

d) three hundred and twenty (320) shares have been subscribed by CIBC WORLD MARKETS PLC, with registered office at Cottons Centre, Cottons Lane, London SE1 2QL (United Kingdom), represented by Mr Jean Steffen, prenamed, by virtue of a proxy given on October 1, 2002 and fully paid in by a contribution in cash of eight thousand euro (8,000.- €);

e) two hundred and thirty-seven (237) shares have been subscribed by INVESTORS TRUST & CUSTODIAL SERVICES (IRELAND) LIMITED, with registered office at 29, Eastford Terrace, Dublin 2 (Ireland), acting as registered holder and custodial agent for STANDARD LIFE INVESTMENTS (PRIVATE EQUITY) LIMITED, with registered office at 1, George Street, Edinburgh EH2 2LL (United Kingdom), acting as manager of EUROPEAN STRATEGIC PARTNERS, with registered office at 1, George Street, Edinburgh EH2 2LL (United Kingdom) and of EUROPEAN STRATEGIC PARTNERS-I, L.P., with registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 (USA), (collectively the «ESP Funds»),

represented by Mr Jean Steffen, prenamed, by virtue of a proxy given on October 23, 2002 and fully paid in by a contribution in cash of five thousand nine hundred and twenty-five euro (5,925.- €);

f) one hundred and fifty-six (156) shares have been subscribed by ABN AMRO CAPITAL (BELGIUM) N.V., with registered office at Regentlaan 53, B-1000 Brussels (Belgium), represented by Mr Jean Steffen, prenamed, by virtue of a proxy given on September 27, 2002 and fully paid in by a contribution in cash of three thousand nine hundred euro (3,900.- €);

g) sixty-eight (68) shares have been subscribed by CGNU LIFE ASSURANCE LIMITED, with registered office at 2, Roupier Street, York (United Kingdom), represented by Mr Jean Steffen, prenamed, by virtue of a proxy given on October 14, 2002 and fully paid in by a contribution in cash of one thousand seven hundred euro (1,700.- €).

Said proxies, after having been initialled *ne varietur* by the appearing persons and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with registration authorities.

The amount of thirty-nine thousand five hundred euro (39,500.- €), paid up in cash by the subscribers, is from now on at the free and entire disposal of the company, proof of which has been given to the undersigned notary, who acknowledges this expressly.

Second resolution

The general meeting decides to amend Article 7 of the Articles of Incorporation in order to reflect the increase of capital to be worded as follows:

« **Art. 7. Capital.** The capital of the company is fixed at twelve million seven hundred and sixty-nine thousand four hundred and twenty-five euro (12,769,425.- €) divided into five hundred and ten thousand seven hundred and seventy-seven (510,777) parts of twenty-five euro (25.- €) each.

Each part shall confer to its owner a proportional right to share the net profits of the company, as well as the net assets.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated approximately at 1,750.- €.

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille deux, le quatorze novembre.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée PIAGGIO ACQUISITION, S.à r.l., avec siège social à L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich, RC Luxembourg B numéro 75.046, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 16 mars 2000, publié au Mémorial C numéro 511 du 18 juillet 2000. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 3 décembre 2001, publié au Mémorial C, numéro 511 du 2 avril 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Maître Jean Steffen, avocat, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Monsieur Lee Hausman, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Ferdinando Cavalli, fondé de pouvoirs, demeurant à Luxembourg.

Le Bureau ayant ainsi été constitué, le président a requis le notaire soussigné d'acter que:

1) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de 39.500.- € pour le porter de son montant actuel de 12.729.925.- € à 12.769.425.- € par la création et l'émission de 1.580 nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 25.- € chacune.

2. Souscription des parts sociales par les associés comme suit:

BANCA INTESA	5.700,- €	228 parts sociales
ABU DHABI INVEST	6.275,- €	251 parts sociales
MELLON BANK	8.000,- €	320 parts sociales
CIBC W.M.	8.000,- €	320 parts sociales
STANDARD LIFE I.	5.925,- €	237 parts sociales
ABN AMRO C.P.	3.900,- €	156 parts sociales
CGU LIFE ASS.	1.700,- €	68 parts sociales
Total	39.500,- €	1.580 parts sociales

3. Modification subséquente de l'article 7 des statuts de la société, afin de refléter l'augmentation de capital, comme suit:

«Le capital social de la société est fixé à douze millions sept cent soixante-neuf mille quatre cent vingt-cinq euros (12.769.425,-) représenté par cinq cent dix mille sept cent soixante-dix-sept (510.777) parts sociales de vingt-cinq euros (25,-) chacune.

Chaque part confère à son propriétaire un droit proportionnel dans le partage des profits nets de la société ainsi que des avoirs nets.»

II) Que les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par les associés présents, les mandataires des associés représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des associés représentés après avoir été paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III) Qu'il résulte de ladite liste de présence que toutes les cinq cent neuf mille cent quatre-vingt-dix-sept (509.197) parts sociales représentatives de l'intégralité du capital social de douze millions sept cent vingt-neuf mille neuf cent vingt-cinq euros (12.729.925,- €) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les associés déclarent avoir eu préalablement connaissance.

V) Après délibération, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de trente-neuf mille cinq cents euros (39.500,- €) pour le porter de son montant actuel de douze millions sept cent vingt-neuf mille neuf cent vingt-cinq euros (12.729.925,- €) à douze millions sept cent soixante-neuf mille quatre cent vingt-cinq euros (12.769.425,- €) par la création et l'émission de mille cinq cent quatre-vingts (1.580) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- €) chacune.

Souscription et libération

Les mille cinq cent quatre-vingts (1.580) parts sociales nouvellement créées ont été entièrement souscrites comme suit:

a) deux cent vingt-huit (228) parts sociales ont été souscrites par BANCA INTESA BCI S.p.A., avec siège social à Piazza Paolo Ferrari 10, I-20121 Milano (Italie), représentée par Monsieur Ferdinando Cavalli, prénommé, en vertu d'une procuration donnée le 17 octobre 2002 et entièrement libérées par versement en espèces de cinq mille sept cents euros (5.700,- €);

b) deux cent cinquante et une (251) parts sociales ont été souscrites par ABU DHABI INVESTMENT AUTHORITY, avec siège social à P.O. Box 3600, Abu Dhabi (E.A.U.), représentée par Maître Jean Steffen, prénommé, en vertu d'une procuration donnée le 20 octobre 2002 et entièrement libérées par versement en espèces de six mille deux cent soixante-quinze euros (6.275,- €);

c) trois cent vingt (320) parts sociales ont été souscrites par MELLON BANK N.A., en tant que représentant fiduciaire de BELL ATLANTIC MASTER TRUST, avec siège social à One Mellon Bank Center, Pittsburgh, PA 15258-0001 (U.S.A.), représentée par Maître Jean Steffen, prénommé, en vertu d'une procuration donnée le 13 novembre 2002 et entièrement libérées par versement en espèces de huit mille euros (8.000,- €);

d) trois cent vingt (320) parts sociales ont été souscrites par CIBC WORLD MARKETS PLC, avec siège social à Cottons Centre, Cottons Lane, London SE1 2QL (Royaume-Uni), représentée par Maître Jean Steffen, prénommé, en vertu d'une procuration donnée le 1^{er} octobre 2002 et entièrement libérées par versement en espèces de huit mille euros (8.000,- €);

e) deux cent trente-sept (237) parts sociales ont été souscrites par INVESTORS TRUST & CUSTODIAL SERVICES (IRELAND) LIMITED, avec siège social à 29, Eastford Terrace, Dublin 2 (Irlande), agissant en sa qualité de propriétaire désigné sur le registre et d'agent dépositaire pour STANDARD LIFE INVESTMENTS (PRIVATE EQUITY) LIMITED, avec siège social à 1, George Street, Edinburgh EH2 2LL (Royaume-Uni), elle-même agissant en tant que gérant de EUROPEAN STRATEGIC PARTNERS, avec siège social à 1, George Street, Edinburgh EH2 2LL (Royaume-Uni) et de EUROPEAN STRATEGIC PARTNERS-I, L.P., avec siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 (USA), (collectivement les «Fonds ESP»), représentée par Maître Jean Steffen, prénommé, en vertu d'une procuration donnée le 23 octobre 2002 et entièrement libérées par versement en espèces de cinq mille neuf cent vingt-cinq euros (5.925,- €);

f) cent cinquante-six (156) parts sociales ont été souscrites par ABN AMRO CAPITAL (BELGIUM) N.V., avec siège social à Regentlaan 53, B-1000 Bruxelles (Belgique), représentée par Maître Jean Steffen, prénommé, en vertu d'une pro-

curation donnée le 27 septembre 2002 et entièrement libérées par versement en espèces de trois mille neuf cents euros (3.900,- €);

g) soixante-huit (68) parts sociales ont été souscrites par CGNU LIFE ASSURANCE LIMITED, avec siège social à 2, Roupier Street, York (Royaume-Uni), représentée par Maître Jean Steffen, prénommé, en vertu d'une procuration donnée le 14 octobre 2002 et entièrement libérées par versement en espèces de mille sept cents euros (1.700,- €).

Les procurations prémentionnées, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Le montant de trente-neuf mille cinq cents euros (39.500,- €), libéré en espèces par les souscripteurs, se trouve dès maintenant à la libre et entière disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.

Deuxième resolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 7 des statuts de la société afin de refléter l'augmentation de capital pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 7. Capital social.** Le capital social de la société est fixé à douze millions sept cent soixante-neuf mille quatre cent vingt-cinq euros (12.769.425,- €) représenté par cinq cent dix mille sept cent soixante-dix-sept (510.777) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- €) chacune.

Chaque part confère à son propriétaire un droit proportionnel dans le partage des profits nets de la société ainsi que des avoirs nets.»

Coûts

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison du présent acte, s'élèvent approximativement à 1.750,- €.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire instrumentant, qui parle et comprend l'anglais, déclare par la présente que sur demande des comparants, le présent document a été établi en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Steffen - L. Hausman - F. Cavalli - P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2002, vol. 137S, fol. 11, case 8. – Reçu 395 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2002.

P. Frieders.

(90685/212/227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

PIAGGIO ACQUISITION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 75.046.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2002.

P. Frieders.

(90686/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2002.

PERIOSTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 51.308.

Acte constitutif publié à la page 20483 dans le Mémorial C n° 427 du 2 septembre 1995.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 82, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(90635/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

SAMACO FINANCIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 45.233.

Acte constitutif publié à la page 27218 du Mémorial C n° 568 du 30 novembre 1993.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 82, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(90636/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

SAMACO REAL ESTATE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 45.234.

Acte constitutif publié à la page 27211 du Mémorial C n° 567 du 30 novembre 1993.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 82, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(90637/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

PALTAS INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 23.163.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

(90647/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

PALTAS INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 23.163.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

(90648/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

PALTAS INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 23.163.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

(90646/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

PALTAS INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 23.163.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 décembre 2002

- L'Assemblée approuve les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes.
- L'Assemblée donne décharge au Conseil d'Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 1999, 31 décembre 2000 et 31 décembre 2001.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de la société CORPORATE ADVISORY SERVICES LTD, ayant son siège social au P.O. Box 3175, Road Town, Tortola (BVI), la société CORPORATE COUNSELORS LTD ayant son siège social au P.O. Box 3175, Road Town, Tortola (BVI) et la société CORPORATE MANAGEMENT CORP. ayant son siège social au P.O. Box 3175, Road Town, Tortola (BVI). Lex Benoy demeurant au 13, rue Jean Bertholet à L-1233 Luxembourg est réélu comme Commissaire aux comptes. Ces mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes 2002.

Luxembourg, le 10 décembre 2002.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90649/595/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

ALCIBIADES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 27.815.

Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

(90644/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

ALCIBIADES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 27.815.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 décembre 2002

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de la société CORPORATE COUNSELORS LTD, ayant son siège social P.O. Box 3175, Road Town, Tortola aux Iles Vierges Britanniques, de la société CORPORATE MANAGEMENT CORP, ayant son siège social P.O. Box 3175, Road Town, Tortola aux Iles Vierges Britanniques et de la société CORPORATE ADVISORY SERVICES LTD, ayant son siège social P.O. Box 3175, Road Town, Tortola aux Iles Vierges Britanniques, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, réviseur d'entreprises, demeurant 13, rue Jean Bertholet à L-1233 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2002.

Luxembourg, le 10 décembre 2002.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90645/595/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

INTERNATIONAL RIVER CRUISING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6791 Grevenmacher, 28, route de Thionville.

Ausserordentliche Generalversammlung vom 1. Juli 2002

Alle Aktionäre sind anwesend oder vertreten, so dass von den gesetzlichen vorhergesehenen Einberufungsformalitäten abgesehen werden kann.

Die Versammlung ist demnach ordentlich zusammengesetzt und kann rechtsgültig über die Tagesordnung abstimmen, die den Gesellschaftern vor der Versammlung mitgeteilt worden ist.

Diese Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

Tagesordnung:

Demission von Herr Klaas Groen, Castricum.
Bestellung des neuen Verwaltungsrats.

Beschluss

Die Demission von Herrn Klaas Groen als Verwaltungsratsmitglied wird angenommen.

Der Verwaltungsrat setzt sich ab sofort wie folgt zusammen:

Herr Maarten C. Groen, Brugge, Schiffskapitän, Verwaltungsratsvorsitzender

Frau Gloria Bucad, Verwaltungsratsmitglied

Herr Gerrit Van der Saar, Dronten, Busfahrer, Verwaltungsratsmitglied

Da somit die Tagesordnung erledigt ist, hebt der Vorsitzende die Versammlung auf.

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 84, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(90651/602/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

KINGSTON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 71.957.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation signé en date du 11 octobre 1999 entre:

Société domiciliée:

KINGSTON HOLDING S.A., Société Anonyme, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, R. C. Luxembourg: B 71.957

et

Domiciliataire:

BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG, Société Anonyme, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, R. C. Luxembourg: B 53.097

a pris fin avec effet au 9 décembre 2002.

Fait à Luxembourg, le 10 décembre 2002.

BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90652/595/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

RECATOIT, Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 8, op d'Burriplatz.

R. C. Diekirch B 5.681.

L'assemblée générale extraordinaire du mercredi 27 novembre 2002 a pris la résolution suivante:

Les actionnaires déclarent à l'unanimité être d'accord avec le transfert du siège social du 6, Op d'Burriplatz au 8, Op d'Burriplatz à Huldange avec effet immédiat.

Luxembourg, le 27 novembre 2002.

Pour extrait sincère et conforme

RECATOIT S.A.

R. Mutsch

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2002, vol. 577, fol. 57, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(94334/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 décembre 2002.

**ODYSSEE INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. LAURA SHIPPING S.A.).**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 51.523.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2002.

ODYSSEE INVESTMENTS HOLDING S.A.

(anc. LAURA SHIPPING S.A.)

Signatures

Administrateurs

(90656/795/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

**ODYSSEE INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. LAURA SHIPPING S.A.).**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 51.523.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2002.

ODYSSEE INVESTMENTS HOLDING S.A.

(anc. LAURA SHIPPING S.A.)

Signatures

Administrateurs

(90657/795/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

**ODYSSEE INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. LAURA SHIPPING S.A.).**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 51.523.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2002.

ODYSSEE INVESTMENTS HOLDING S.A.

(anc. LAURA SHIPPING S.A.)

Signatures

Administrateurs

(90658/795/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

**ODYSSEE INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. LAURA SHIPPING S.A.).**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 51.523.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2002.

ODYSSEE INVESTMENTS HOLDING S.A.

(anc. LAURA SHIPPING S.A.)

Signatures

Administrateurs

(90659/795/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

GROW HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 32.695.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation signé en date du 6 juin 2000 entre:

Société domiciliée:

GROW HOLDING S.A., Société Anonyme, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, R. C. Luxembourg: B 32.695
et

Domiciliaire:

BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG, Société Anonyme, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, R. C.
Luxembourg: B 53.097

a pris fin avec effet au 9 décembre 2002.

Fait à Luxembourg, le 10 décembre 2002.

BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90653/595/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

LYCAON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 54.602.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2002.

LYCAON HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(90661/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

TECANOX, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 25.387.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2002.

TECANOX

Signatures

Administrateurs

(90665/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

TECANOX, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 25.387.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2002.

TECANOX

Signatures

Administrateurs

(90664/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

TECANOX, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 25.387.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2002.

TECANOX

Signatures

Administrateurs

(90663/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

TECANOX, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 25.387.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2002.

TECANOX

Signatures

Administrateurs

(90662/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

CELLON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7213 Bereldange, 29, Am Bechler.
R. C. Luxembourg B 25.789.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 73, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CELLON S.A.

Signature

(90640/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

CELLON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7213 Bereldange, 29, Am Bechler.
R. C. Luxembourg B 25.789.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 73, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CELLON S.A.

Signature

(90641/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

CELLON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7213 Bereldange, 29, Am Bechler.
R. C. Luxembourg B 25.789.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 73, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CELLON S.A.

Signature

(90642/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

CELLON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7213 Bereldange, 29, Am Bechler.
R. C. Luxembourg B 25.789.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 73, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CELLON S.A.

Signature

(90643/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

CELLON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7213 Bereldange, 29, Am Bechler.
R. C. Luxembourg B 25.789.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 73, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CELLON S.A.

Signature

(90639/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

NAMARC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 23.006.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 10 décembre 2000

- Les mandats d'Administrateurs de Monsieur Jean-Robert Bartolini, D.E.S.S., 20, rue Woiwer, L-4687 Differdange, de Monsieur Alain Renard, employé privé, 17, rue Eisenhower, L-8321 Olm et de Madame Françoise Dumont, employée privée, 22C, Aischdall, L-8480 Eischen sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, 25A, boulevard Royal, L-2086 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Fait à Luxembourg, le 10 novembre 2000.

Certifié sincère et conforme

NAMARC S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90666/795/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

TECANOX, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 25.387.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 12 août 2002

- La démission de Madame Françoise Stamet de son mandat d'Administrateur est acceptée.

- est nommé comme nouvel Administrateur en son remplacement, Monsieur Harald Charbon, employé privé, 69, rue Edouard Oster, L-2272 Howald. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2004.

Fait à Luxembourg, le 12 août 2002.

Certifié sincère et conforme

TECANOX

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90670/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

REALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 53.651.

Les statuts coordonnés du 26 juin 2002, enregistrés à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2002.

REALE S.A.

Signatures

Administrateurs

(90660/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

REALE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 53.651.

Extract of the resolutions taken at the Extraordinary Meeting of June 26th, 2002

- The share's par value is cancelled.
- The currency of the corporate capital is converted into euros to have the corporate capital henceforth fixed at EUR 295,826.51.-.
- The corporate capital is increased with an amount of EUR 2,029.49 from EUR 295,826.51 to EUR 297,856.- by the incorporation of profits carried forward and without creating any new shares.
- The shares' par value is fixed at EUR 52.-. The corporate capital is henceforth fixed at EUR 195,700.- (one hundred ninety five thousand seven hundred euros) represented by 380 (three hundred eighty) shares of a par value of EUR 515.- (five hundred fifteen euros) each.
- Authorisation is given to two directors to put the articles of incorporation in accordance with the resolutions taken above, to draft the coordinated articles of incorporation and to proceed to their publication.

For true copy

REALE S.A.

Signatures

Directors

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2002, vol. 577, fol. 74, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90667/795/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

BUSINESS & TRANSACTION INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 37.590.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 6 décembre 2002 que:

- le siège social de la société de L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare est transféré à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim
- M. Marcel Recking, directeur de société, demeurant 3, rue du Fort Rheinsheim Luxembourg et M. Paul Muller, comptable, demeurant à Wiltz, 60, rue de la Chapelle ont été nommés administrateurs de la société en remplacement de M^e René Faltz et M. Yves Schmit démissionnaires.

Leurs mandats prendront fin à l'assemblée générale annuelle en 2008.

- La SOCIETE DE GESTION COMPTABLE, S.à r.l., 3, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg a été appelée commissaire aux comptes de la société en remplacement de la COMPAGNIE DE SERVICES FIDUCIAIRES S.A. démissionnaire.

Son mandat prendra fin à l'assemblée générale annuelle en 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 80, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90677/793/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

PIONEER INVESTMENT MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 63.168.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la Société du 26 juin 2002 que:

1. Le siège social de la Société a été changé de L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis à L-1331 Luxembourg, 77, boulevard Grande Duchesse Charlotte avec effet au 29 novembre 2002 à minuit.

Luxembourg, le 11 décembre 2002.

F. Stainier / M. Eisenhuth.

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2002, vol. 577, fol. 81, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(90674/250/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2002.

DELTATANK AG, Aktiengesellschaft.

Siège social: L-5505 Remich, 9, rue des Champs.
H. R. Luxemburg B 75.218.

Da die 1. ordentliche Hauptversammlung der DELTABANK A.G. vom 3. Januar 2003 nicht über die Tagesordnung entscheiden konnte, weil das erforderliche Anwesenheits-Quorum nicht erreicht wurde, laden wir Sie am 17. Januar 2003 um 14.00 zu einer

ZWEITEN ORDENTLICHEN HAUPTVERSAMMLUNG

ein mit der nachfolgenden Tagesordnung:

Tagesordnung:

1. Berichte des Verwaltungsrates und des Kommissars.
2. Vorlage und Genehmigung der Bilanz, Gewinn- und Verlustrechnung per 31. Dezember 2002.
3. Entlastung des Verwaltungsrates und des Kommissars.
4. Neuwahlen.
5. Verschiedes.

Bei dieser neu einberufenen ordentlichen Hauptversammlung besteht kein Erfordernis eines Quorums und alle Entscheidungen werden mit der Mehrheit von 2/3 der auf der Hauptversammlung vertretenen Anteile genommen.

(00024/000/19)

Im Namen und Auftrag des Verwaltungsrates.

YURORANDO INCOME FUND, Fonds Commun de Placement.

The closure of the liquidation procedure of YURODANDO INCOME FUND (the «Fund») has been decided by the board of directors of the Company, acting as management company of the Fund, on 22nd November 2002.

All the debts of the Fund having been paid and all the liquidation proceeds having been distributed to the shareholders, no sum was deposited in escrow with the Caisse des Consignations in Luxembourg.

The records and the books of the Fund will be kept for a period of five years at the offices of STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

(00056/755/10)

The Board of Directors.

FOYER SELECTION, Société d'Investissement à Capital Variable.

R. C. Luxembourg B 63.505.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le 27 janvier 2003 à 14.00 heures au siège social.

L'ordre du jour est le suivant:

1. Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice clôturé au 30 septembre 2002;
2. Rapport du Réviseur d'entreprises sur les comptes clôturés au 30 septembre 2002;
3. Approbation des états financiers arrêtés au 30 septembre 2002 et affectation des résultats;
4. Décharge aux Administrateurs et au Réviseur d'entreprises;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

Les Actionnaires désirant assister à cette assemblée doivent déposer leurs actions cinq jours francs avant l'assemblée générale au guichet de la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

I (00028/755/18)

Le Conseil d'Administration.

LUXIPRIVILEGE, Société d'Investissement à Capital Variable.

R. C. Luxembourg B 46.388.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le 27 janvier 2003 à 12.00 heures au siège social.

L'ordre du jour est le suivant:

1. Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice clôturé au 30 septembre 2002;
2. Rapport du Réviseur d'entreprises sur les comptes clôturés au 30 septembre 2002;
3. Approbation des états financiers arrêtés au 30 septembre 2002 et affectation des résultats;
4. Décharge aux Administrateurs et au Réviseur d'entreprises;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

Les Actionnaires désirant assister à cette assemblée doivent déposer leurs actions cinq jours francs avant l'assemblée générale au guichet de la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

I (00029/755/18)

Le Conseil d'Administration.

HENDERSON INDEPENDENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves, European Bank & Business Centre.

R. C. Luxembourg B 51.541.

Notice is hereby given that as the Extraordinary General Meeting of shareholders of the HENDERSON INDEPENDENT FUND convened for the 19 December 2002 could not validly deliberate for lack of quorum, the shareholders are hereby reconvened to assist at an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

which will be held at the Registered Office of the Administrator at 1A, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach, on 11 February 2003 at 9.30 a.m. to deliberate and vote on the following agenda:

Agenda:

1. Transfer of the registered office of the Corporation from 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg to 1A, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Luxembourg, and the subsequent amendment of the first sentence of Article 4 of the Articles of Incorporation of the Corporation, which shall henceforth read as follows:
«The registered office of the Corporation is established in the commune of Schuttrange, in the Grand Duchy of Luxembourg».

No quorum is required for the meeting and the passing of the resolution requires the consent of two-thirds of the shares represented at the meeting.

Shareholders may vote in person or by proxy. If you are unable to attend the meeting a proxy form giving authorisation to another named individual can be obtained from the Administrator of the Corporation. Each share carries one vote irrespective of its net asset value.

Shareholders who have already completed a proxy for the first meeting are not required to send a further proxy for the reconvened meeting, unless they wish to revoke their original proxy.

For and on behalf of the Board of Directors

L. Ros

Company Secretary

I (00014/000/28)

BRITUS, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 76.690.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 20 février 2003 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

«Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.»

L'assemblée générale ordinaire du 10 décembre 2002 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum requis par la loi n'étant pas atteint.

L'assemblée générale extraordinaire du 20 février 2003 délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

I (00023/534/14)

Le Conseil d'Administration.

INVESCO GT, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 34.457.

As the Annual General Meeting of shareholders of INVESCO GT, SICAV («the Company»), convened for 28th June, 2002 could not validly deliberate on certain items on the agenda (as specified below) given the fact that the Reports and Accounts and Statement of Net Assets were not available to lay before the meeting on 28th June, 2002, it is necessary for the shareholders to vote on the items on the agenda below, Therefore, shareholders are hereby reconvened to an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

which will be held at the offices of the Company on 28th January 2003 at 11.30 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. To hear the Reports of:
 - a. The Directors
 - b. The Auditors
2. To approve the Report of the Directors for the year ended 28th February, 2002, to approve the Statement of Net Assets as at 28th February, 2002 and Statement of Changes in Net Assets for the year ended 28th February, 2002, and to approve the allocation of the net results.
3. To grant discharge to the Directors for the performance of their for the year ended 28th February, 2002.
4. Any other business.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items on the agenda of the Extraordinary General Meeting (hereafter the «Meeting») and that decisions will be taken on a simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

Proxy forms can be obtained at the registered office of the Company. Duly signed and dated proxy forms have to be received at least 2 days before the Meeting at DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, for the attention of Mrs Valérie Closter.

Shareholders who have already completed and sent a proxy form for the Annual General Meeting held on 28th June, 2002 are not required to send a further proxy form unless they wish to revoke their original proxy.

If you want to attend the Meeting, please inform the Company by post at least 2 days before the Meeting, at the address mentioned above.

I (00006/584/31)

The Board of directors.

SOGEDEL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 18.571.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 17 février 2003 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (00051/755/14)

Le Conseil d'Administration.

FINANCIERE DE BEAUFORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 21.128.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 14 février 2003 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (00053/755/14)

Le Conseil d'Administration.

BANYAN, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 76.957.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 20 février 2003 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

«Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.»

L'assemblée générale ordinaire du 28 août 2002 n'a pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum requis par la loi n'étant pas atteint.

L'assemblée générale extraordinaire du 20 février 2003 délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

I (00054/534/15)

Le Conseil d'Administration.

LUXICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 30.337.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le 27 janvier 2003 à 11.00 heures au siège social.

L'ordre du jour est le suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice clôturé au 30 septembre 2002;
2. Rapport du Réviseur d'entreprises sur les comptes clôturés au 30 septembre 2002;
3. Approbation des états financiers arrêtés au 30 septembre 2002 et affectation des résultats;
4. Décharge aux Administrateurs et au Réviseur d'entreprises;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

Les Actionnaires désirant assister à cette assemblée doivent déposer leurs actions cinq jours francs avant l'assemblée générale au guichet de la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

I (00055/755/20)

Le Conseil d'administration.

UNITED ALTERNATIVE FUND, Société d'investissement à capital variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 67.572.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire («l'Assemblée») qui s'est tenue au siège social de la Société le 28 août 2002, le rapport annuel audité de UNITED ALTERNATIVE FUND n'ayant pas été remis, dans les délais requis, aux actionnaires, le Président de l'Assemblée avait décidé de surseoir aux décisions 1, 2 et 3 de l'ordre du jour et de convoquer une nouvelle assemblée à une date ultérieure.

Dès lors, nous vous prions de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des Actionnaires de UNITED ALTERNATIVE FUND qui se tiendra au siège social, 23, avenue de la Porte-Neuve, Luxembourg, le 31 janvier 2003 à 10.00 heures et dont l'ordre du jour sera comme suit:

Ordre du jour:

1. Rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises pour l'exercice clos au 30 avril 2002.
2. Approbation des comptes annuels pour l'exercice clos au 30 avril 2002.
3. Affectation des résultats.

Les résolutions soumises à l'Assemblée ne requièrent aucun quorum. Elles seront adoptées à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur doivent avoir déposé leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée aux guichets de BNP PARIBAS LUXEMBOURG, 10A, boulevard Royal, Luxembourg ou au siège social de la Société, où des formulaires de procuration sont disponibles.

Les détenteurs d'actions nominatives doivent dans le même délai informer par écrit (lettre ou formulaire de procuration) le Conseil d'Administration de leur intention d'assister à l'Assemblée.

I (00057/755/25)

Pour le Conseil d'Administration.

RAMAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 53.733.

Les actionnaires de la société RAMAL HOLDING S.A., avec siège social au 3, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, sont par la présente convoqués pour

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

des actionnaires devant se tenir le 30 janvier 2003 à 16.30 heures par-devant M^e Jean Seckler au 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, l'ordre du jour étant le suivant:

Ordre du jour:

1. Réduction du capital social à concurrence d'un montant de 261.954,84 EUR pour le ramener de son mandat actuel de 273.856,84 EUR, représenté par 5.951 actions sans désignation de valeur nominale, à 11.902,- EUR;
2. Remplacement des 5.951 actions existantes sans expression de valeur nominale par 5.951 actions d'une valeur nominale de 2,- EUR chacune;
3. Augmentation de capital à concurrence de 1.488.098,- EUR pour le porter de son montant actuel de 11.902,- EUR à 1.500.000,- EUR par la création et l'émission de 744.049 actions nouvelles d'une valeur nominale de 2,- EUR, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes;
4. Souscription et libération intégrale des nouvelles actions;
5. Insertion d'un capital autorisé, de sorte que le capital social pourra être porté de son montant actuel à 2.500.000,- EUR;
6. Modification afférente de l'article 3 des statuts;
7. Divers.

I (00058/755/24)

Le conseil d'administration.

RAMAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 53.733.

Les actionnaires de la société RAMAL HOLDING S.A., avec siège social au 3, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, sont par la présente convoqués pour

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

des actionnaires devant se tenir le 30 janvier 2003 à 16.00 heures par-devant M^e Jean Seckler au 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, l'ordre du jour étant le suivant:

Ordre du jour:

1. Conversion du capital social de CHF en EUR;
2. Révocation du Commissaire aux Comptes et nomination d'AUDITAS S.A. en tant que nouveau Commissaire aux Comptes;
3. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1998;
4. Report de la perte au 31 décembre 1998;
5. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999;
6. Report de la perte au 31 décembre 1999;
7. Approbation des comptes au 31 décembre 2000;
8. Report de la perte au 31 décembre 2000;
9. Approbation des comptes au 31 décembre 2001;
10. Report de la perte au 31 décembre 2001;
11. Décision sur la poursuite de l'activité de la société, conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
12. Divers.

I (00059/755/26)

Le conseil d'administration.

UEB ALTERNATIVE FUND 2, Société d'investissement à capital variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 67.573.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire («l'Assemblée») qui s'est tenue au siège social de la Société le 28 août 2002, le rapport annuel audité de UEB ALTERNATIVE FUND 2 n'ayant pas été remis, dans les délais requis, aux actionnaires, le Président de l'Assemblée avait décidé de surseoir aux décisions 1, 2 et 3 de l'ordre du jour et de convoquer une nouvelle assemblée à une date ultérieure.

Dès lors, nous vous prions de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des Actionnaires de UEB ALTERNATIVE FUND 2 qui se tiendra au siège social, 23, avenue de la Porte-Neuve, Luxembourg, le 31 janvier 2003 à 11.00 heures et dont l'ordre du jour sera comme suit:

Ordre du jour:

1. Rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises pour l'exercice clos au 30 avril 2002.
2. Approbation des comptes annuels pour l'exercice clos au 30 avril 2002.
3. Affectation des résultats.

Les résolutions soumises à l'Assemblée ne requièrent aucun quorum. Elles seront adoptées à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur doivent avoir déposé leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée aux guichets de BNP PARIBAS LUXEMBOURG, 10A, boulevard Royal, Luxembourg ou au siège social de la Société, où des formulaires de procuration sont disponibles.

Les détenteurs d'actions nominatives doivent dans le même délai informer par écrit (lettre ou formulaire de procuration) le Conseil d'Administration de leur intention d'assister à l'Assemblée.

I (00060/755/25)

Pour le Conseil d'Administration.

DIGITAL FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 66.323.

Shareholders are kindly invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held at the registered office of the SICAV on Wednesday *January 29, 2003* at 11.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Board of Directors' report
2. Auditors' report
3. Review and approval of the annual accounts as at September 30, 2002
4. Discharge to the Directors
5. Allotment of the result
6. Statutory appointments
7. Miscellaneous

The shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda of the Annual General Meeting and that the decisions will be taken at the simple majority of the shares present or represented.

In order to attend the Meeting, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the Meeting at the registered office of the SICAV.

I (00061/584/22)

By order of the Board of Directors.

AGAPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 83.716.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 3 février 2003 à 10.00 heures à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire
2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire
4. Affectation du résultat
5. Vote conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale devra en aviser la société au moins cinq jours francs avant l'assemblée.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

Signature

Le conseil d'administration

I (05280/255/23)

SUJEDO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 26.145.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 27 janvier 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 octobre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 octobre 2002.
4. Divers

I (05281/005/15)

Le Conseil d'Administration.

FINANTEL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 49.316.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 17 janvier 2003 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 septembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 septembre 2002.
4. Divers.

II (05261/005/15)

Le Conseil d'Administration.

INDOLUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 49.507.

La première Assemblée Générale Extraordinaire convoquée pour le 16 décembre 2002 à 11.00 heures n'ayant pu délibérer sur les points de l'ordre du jour faute de quorum de présence.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 30 janvier 2003 à 11.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Mise en liquidation de la société,
- Nomination du liquidateur, Madame M.-F. Ries-Bonani.

Cette seconde Assemblée Générale Extraordinaire prendra les décisions quelle que soit la proportion de capital représentée à l'Assemblée, les résolutions pour être valables devront réunir au moins deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (05203/755/19)

Le Conseil d'Administration.

DEXIA LUXPART, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 52.211.

Les actionnaires de DEXIA LUXPART sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

qui se tiendra Luxembourg, le 20 janvier 2003 à 11.00 heures au siège social de la SICAV, 69, route d'Esch, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises;
2. Approbation de l'état des actifs nets et de l'état des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 30 septembre 2002; affectation des résultats;

3. Décharge à donner au Conseil d'Administration;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

Les actionnaires sont informés que les points à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire ne requièrent aucun quorum et que les décisions seront prises à la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés.

Les actionnaires au porteur désireux de participer à l'assemblée sont priés de déposer leurs actions au moins cinq jours francs avant la date de l'assemblée auprès de DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69 route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

II (05249/755/22)

Le Conseil d'Administration.

SPINELLI-DIFFUSION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3394 Roeser, 33A, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 64.713.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

au 29, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, 4^{ème} étage, le 20 janvier 2003 à 14.30 heures, pour délibération sur l'ordre du jour comme suit:

Ordre du jour:

- Acceptation de la démission de Monsieur André Reis de ses fonctions d'administrateur;
- Révocation de Monsieur Henri Hoven de ses fonctions d'administrateur;
- Nomination de deux nouveaux administrateurs en leurs remplacements;
- Révocation de Monsieur David François de ses fonctions de Commissaire aux Comptes;
- Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes en son remplacement;
- Divers.

II (05239/000/17)

TARINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 61.934.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège de la société le 20 janvier 2003 à 9.00 heures, par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire à Sanem, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Décision de la mise en liquidation de la société;
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs;

Pour la Société

Signature

II (05297/000/15)
